

Conseil local du patrimoine



Inventaire du patrimoine d'Austin



Version du 20 septembre 2015
rédigée par Maxime Paquet en 2014 et révisée par le Conseil local du patrimoine

Table des matières

Première partie : Présentation du rapport et méthodologie de l'inventaire

	Page
1 : Introduction	5
2 : Méthodologie	7
2.1. Catégories de l'inventaire	7
2.2. Statuts patrimoniaux	9
2.3. Valeurs patrimoniales	13
3 : Inventaire du patrimoine culturel	15
3.1. Inventaire du patrimoine paysager	15
3.1.1. Méthodologie	15
3.1.2. Caractéristiques du paysage	15
3.1.3. Critères d'évaluation	16
3.1.4. Éléments inventoriés	18
3.1.5. Résultats de l'évaluation	19
3.1.6. Recommandations	20
3.2. Inventaire du patrimoine bâti	21
3.2.1. Méthodologie	21
3.2.2. Typologies identifiées	25
3.2.3. Bâtiments inventoriés	31
3.2.4. Résultats de l'évaluation	34
3.2.5. Recommandations	35
3.2.6. Compléments à l'inventaire	34

3.3. Inventaire des sites historiques	34
3.3.1. Méthodologie	35
3.3.2. Éléments inventoriés	36
3.3.3. Analyse des cimetières	36
3.3.4. Analyse des parcs	38
3.3.5. Recommandations	38
3.4. Inventaire des objets et documents patrimoniaux	39
3.4.1. Méthodologie	39
3.4.2. Éléments inventoriés	40
3.4.3. Présence amérindienne	40
3.4.4. Recommandations	40
3.4.5. Compléments à l'inventaire	40
3.5. Inventaire des personnages historiques	41
3.5.1. Méthodologie	41
3.5.2. Éléments inventoriés	41
3.6. Inventaire du patrimoine immatériel et événements historiques	44
3.6.1. Méthodologie	44
3.6.2. Éléments inventoriés	44
3.6.3. Recommandations	45
4 : Recommandations	48
4.1. Compléments par des recherches supplémentaires	48
4.2. Mise en valeur et protection du patrimoine	49
5 : Conclusion	56
6 : Bibliographie	57

Deuxième partie : Fiches des éléments patrimoniaux

	Page
Annexe 1 : Fiches des paysages	60
Annexe 2 : Fiches du patrimoine bâti	105
Annexe 3 : Fiches des sites historiques	121
Annexe 4 : Fiches des documents et des objets	133
Annexe 5 : Fiches des personnages	144
Annexe 6 : Fiches du patrimoine immatériel et des évènements historiques	147
Annexe 7 : Guide des données cartographiques de l'inventaire	150

Première partie :

Présentation du rapport et méthodologie de l'inventaire

Note au lecteur : *Ce document est soumis en tant qu'outil de travail permettant de repérer les éléments patrimoniaux d'intérêt. Il précède l'étude précise des recommandations concernant la valeur patrimoniale de ces biens. Toutes les informations recueillies et colligées dans le présent rapport sont sous toutes réserves. Les erreurs factuelles soulevées pourront être corrigées dans une version ultérieure.*

1 : Introduction

La *Loi sur le patrimoine culturel*, adoptée en octobre 2011 et entrée en vigueur le 19 octobre 2012, vise à élargir les compétences municipales en matière de patrimoine culturel.

Les objets de la loi sont ainsi énoncés à l'article 1 :

« 1. La présente loi a pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable.

Elle a également pour objet de favoriser la désignation de personnages historiques décédés, d'événements et de lieux historiques.

Le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. »

Le 2 avril 2013, un conseil local du patrimoine a été formellement constitué par la municipalité d'Austin. Il a pour fonction de donner son avis au conseil municipal, à la demande de ce dernier, sur toute question relative à l'identification et à la protection du patrimoine culturel de la municipalité, et ce, en conformité avec les critères et conditions définis par la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Dans le cadre de la loi, il est aussi prévu qu'une « municipalité peut contribuer à la connaissance du patrimoine culturel en réalisant des inventaires de ce patrimoine situé sur son territoire ou qui y est relié » (article 120). Les inventaires sont reconnus comme d'importants outils de connaissance des différents éléments du patrimoine culturel. Ils peuvent servir à enrichir, du point de vue du patrimoine culturel, les outils urbanistiques réalisés en vertu de la *Loi sur*

l'aménagement et l'urbanisme, dont les schémas d'aménagement et de développement, les plans d'urbanisme et les plans d'intégration et d'implantation architectural. »¹

Le conseil local du patrimoine d'Austin a réalisé à l'été 2014 un inventaire préliminaire du patrimoine culturel. Le présent rapport est le fruit de cet engagement.

*** Mandat**

Le mandat a été réalisé par Maxime Paquet, étudiant en urbanisme, dans le cadre du cours « stage en urbanisme » (EUT6691) à l'Université du Québec à Montréal et supervisé par le conseil local du patrimoine d'Austin. Les employés des différents services municipaux ont grandement collaboré en communiquant les documents et les informations nécessaires à la réalisation de ce rapport.

Le mandat confié par le conseil local du patrimoine consistait à établir un inventaire du patrimoine de la municipalité d'Austin. L'inventaire à réaliser devait être à multiples volets, c'est-à-dire qu'il devait survoler plusieurs types de patrimoine qu'ils soient paysagers, bâtis, historiques ou immatériels. Le cadre de référence du présent mandat est la *Loi sur le patrimoine culturel*. Elle attribue aussi des pouvoirs aux municipalités en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. L'usage de ce cadre de référence permet d'expliquer le passage d'un élément du patrimoine inventorié à un éventuel statut juridique. À l'issue de l'inventaire, une appréciation des éléments devait être réalisée afin d'émettre des recommandations pour donner suite à ce rapport.

*** Présentation du rapport**

Le rapport est présenté en deux parties. La première contient le rapport de l'inventaire, c'est-à-dire la méthodologie, l'analyse et les recommandations. La deuxième partie énonce l'inventaire en soi, c'est-à-dire les fiches sur les éléments de l'inventaire. Cette section est présentée sous forme d'annexe puisqu'elle contient les données brutes à la réalisation de ce rapport.

La première partie est découpée en trois principales sections. La première s'intitule méthodologie et elle présente principalement le cadre de référence utilisé, la *Loi sur le patrimoine culturel*. La deuxième section intitulée inventaire du patrimoine culturel fait ressortir pour chaque catégorie d'éléments inventoriés la méthode de collecte de données, les méthodes d'analyse, les données recueillies, les résultats des analyses et finalement les recommandations applicables à cette section. La troisième section regroupe des recommandations quant aux

1. Conseil local du patrimoine de la municipalité d'Austin, 2014, page 2.

recherches additionnelles qui pourront être réalisées et des recommandations sur la protection et la mise en valeur du patrimoine.

2 : Méthodologie

2.1. Catégories de l'inventaire

La *Loi sur le patrimoine culturel* sépare le patrimoine culturel en neuf catégories distinctes :

- le paysage culturel patrimonial :
« tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire » (article 2);
- le site patrimonial :
« un lieu [ou] un ensemble d'immeubles [...] qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, urbanistique ou technologique » (article 2);
- l'immeuble patrimonial :
« un bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique, notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain » (article 2);
- l'objet patrimonial :
« tout bien meuble, autre qu'un document patrimonial, qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique ou technologique, notamment une œuvre d'art, un instrument, de l'ameublement ou un artéfact »;
- le document patrimonial :
« selon le cas, un support sur lequel est portée une information intelligible sous forme de mots, de sons ou d'images, délimitée et structurée de façon tangible ou logique, ou cette information elle-même, qui présente un intérêt pour sa valeur artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique ou technologique, notamment des archives »;

- le patrimoine immatériel :
« les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmis de génération en génération et recréés en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public » (article 2);
- le personnage historique décédé :
la loi ne définit pas la notion de personnage historique décédé, l'interprétation doit être faite à l'aide du dictionnaire. Un personnage historique doit avoir réellement existé, être décédé et il doit avoir une importance pour la municipalité;
- l'évènement historique :
la loi ne définit pas l'évènement historique mais on pourrait le considérer comme un fait du passé reconnu significatif dans l'histoire;
- le lieu historique :
le lieu historique, non défini également dans la loi, pourrait être un endroit associé à un personnage ou un évènement reconnu comme étant significatif.

Aux fins de notre inventaire, nous avons privilégié l'étude en six catégories :

- l'inventaire des paysages qui comprend des paysages d'intérêt qui pourront être recommandés comme site du patrimoine ou comme paysage culturel patrimonial;
- l'inventaire du cadre bâti qui comprend les immeubles patrimoniaux potentiels;
- l'inventaire des sites historiques (incluant les cimetières) qui pourront être recommandés comme site patrimonial ou encore comme lieu historique;
- les objets et documents patrimoniaux;
- la liste des personnages historiques décédés;
- l'inventaire du patrimoine immatériel et des évènements historiques.

*** Codification des éléments**

L'ensemble des éléments inventoriés a été codifié à l'aide d'un numéro de fiche. Ces numéros comprennent quatre ou cinq caractères (Exemple : A9.99 ou A9.099). Les deux premiers font référence au numéro de l'annexe et les derniers correspondent au numéro de la fiche (Exemple : A9.99 ou A9.099 correspond à la fiche 99 de l'annexe 9). Tous les éléments

inventoriés ont reçu un numéro de fiche à titre de référence; cependant une fiche n’a pas été réalisée pour tous les éléments inventoriés.

Tableau 2.1.1 Codification des annexes et leur contenu

Annexe	Contenu
A1	Paysages
A2	Immeubles
A3	Sites
A4	Objets* et documents
A5	Personnages
A6	Patrimoines immatériels et événements

* Les objets comprennent aussi les sites archéologiques d’où ils sont originaires.

2.2. Statuts patrimoniaux

Certains éléments présents dans l’inventaire possèdent un statut patrimonial. Il est donc important de définir ces statuts selon les acteurs impliqués, les responsabilités, ainsi que le type de protection qui en découle. Les processus d’attribution de statut seront indiqués puisque certains éléments inventoriés pourront se voir recommander l’attribution d’un statut.

* Statuts fédéraux

Le plus haut statut qui peut être accordé à un élément du patrimoine est la désignation patrimoniale. Ce statut peut être attribué à un lieu, à un personnage ou à un événement. Les éléments qui seront désignés par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sont les éléments qui auront eu une importance significative dans l’histoire du Canada ou qui sont une illustration ou un exemple de l’histoire du Canada². Les critères de base pour la désignation des lieux historiques sont d’obtenir le consentement du propriétaire et de s’assurer que la construction des lieux se soit terminée avant 1975.

Pour être désignés, les personnages doivent être décédés depuis au moins 25 ans et les événements historiques doivent avoir eu lieu il y a au moins 40 ans. Le processus de désignation peut être initié par un citoyen ou un organisme. La demande doit contenir l’identité du demandeur, la définition du sujet et les recherches historiques ou une suggestion de recherche. Les critères de décision de la commission ne sont pas définis dans la *Loi sur les lieux et monuments historiques* du Canada, mais ils sont définis selon un principe de droit commun, c’est-à-dire que la commission se réfère à des décisions antérieures pour établir sa décision. Une

2. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 2008.

demande acceptée conduit à la désignation du lieu, du personnage ou de l'évènement, qui est commémorée par l'installation d'une plaque en bronze accessible au public dont l'entretien est de la responsabilité de Parc Canada. La *Loi sur les lieux et monuments historiques* (article 3) donne au ministre responsable de Parc Canada, le pouvoir de conclure des ententes sur l'entretien et la conservation des lieux et monuments historiques et le pouvoir d'acquérir des lieux historiques.

*** Statuts provinciaux**

La *Loi sur le patrimoine culturel* permet au gouvernement du Québec de déclarer ou de désigner des éléments du patrimoine et au ministre de la Culture et des Communications de désigner ou de classer des biens patrimoniaux. Le pouvoir de décision est donné au gouvernement, c'est-à-dire au conseil des ministres dans le cas de la déclaration de site du patrimoine et de désignation de paysage culturel patrimonial. Le pouvoir de décision revient au ministre dans le cas de la désignation de patrimoines immatériels, de personnages historiques décédés, d'événements historiques et de lieux historiques. Le classement sera utilisé dans le cas de sites, d'immeubles, de documents et d'objets patrimoniaux. En règle générale, le gouvernement aura le pouvoir de décision dans le cas où un très grand nombre d'acteurs sont impliqués, tandis que le ministre est habilité à prendre la décision dans le cas où un plus faible nombre d'acteurs sont impliqués.

Un citoyen ou un organisme peut faire une demande de proposition de statut au ministère de la Culture et des Communications. Le demandeur remplit un formulaire de proposition, rédige l'identité du demandeur, le sujet de la demande, les motifs de la demande, la recherche historique, ainsi que les documents d'appui. Le formulaire à utiliser varie selon le type de statut demandé. La demande est ensuite étudiée par le Conseil du patrimoine culturel du Québec qui donne son avis au ministre et ce dernier prend la décision. Par contre, dans le cas où le gouvernement doit décider, le ministre après avoir reçu l'avis du conseil, transmet sa recommandation au conseil des ministres qui prendra la décision par décret.

Trois statuts provinciaux peuvent être attribués par le gouvernement :

- la déclaration est le pouvoir du gouvernement de déclarer un site du patrimoine. À ce jour, seulement 12 sites du patrimoine ont été déclarés³, parmi ceux-ci se trouvent le Vieux-Québec, le Vieux-Montréal, le Mont-Royal et l'île d'Orléans. Le ministre doit établir un plan de conservation pour chaque site déclaré (article 61). La protection du site est la même qu'un classement. Une autorisation doit être demandée au ministre (articles 64 et 65) pour faire des modifications au cadastre, à l'aménagement, pour faire une construction, une modification ou une réparation d'immeuble (à l'extérieur seulement) ou encore pour procéder à une démolition partielle ou totale d'immeuble.

3. Conseil du patrimoine culturel du Québec, 2014, *Sites patrimoniaux*.

Une autorisation doit être demandée au ministre pour l'excavation et l'affichage. Les travaux d'inhumation et d'exhumation font exception et ils ne demandent pas l'avis du ministre;

- le statut de désignation est différent au sens de la loi s'il est donné par le gouvernement ou par le ministre. Le gouvernement peut désigner des paysages culturels patrimoniaux. Ce pouvoir est une nouveauté de la Loi sur le patrimoine culturel de 2012. À ce jour, aucun paysage culturel patrimonial n'a été désigné par le gouvernement⁴. Une demande conjointe de toutes les municipalités, les MRC et les communautés métropolitaines, ayant compétence sur le territoire du paysage culturel à désigner, doit être faite. Un consensus entre ces différentes instances est donc nécessaire pour obtenir ce statut. L'article 18 définit le contenu de la demande de désignation qui doit comprendre: le territoire du paysage désigné, la justification de la demande en trois éléments, les analyses quantitatives et qualitatives du territoire sous l'angle physique et socioculturel, l'exposé des caractéristiques du paysage qui sont remarquables et qui résultent de l'interrelation entre les facteurs naturels et humains ainsi que la démonstration de la reconnaissance de la collectivité. Le dernier élément est une charte de protection des paysages qui doit avoir été adoptée par l'ensemble des municipalités, MRC et communautés métropolitaines qui participent à la demande. Si la demande est acceptée par le gouvernement, les demandereses sont responsables d'établir le plan de conservation du paysage désigné.

Le gouvernement agit seulement dans le processus au moment d'accorder le statut au paysage. L'autre forme de désignation inscrite dans la loi est la désignation par le ministre. Cette désignation ne donne pas de protection au patrimoine désigné. Le ministre peut aussi désigner du patrimoine immatériel, des personnes historiques décédées, des événements historiques et des lieux historiques. Malgré l'absence de protection, le ministre par l'attribution de ce statut s'engage à inscrire l'élément au registre du patrimoine du Québec s'assurant ainsi de diffuser la connaissance de l'élément. Le ministre peut aussi prendre des mesures pour commémorer l'évènement;

- le classement est fait par le ministre pour des sites, des immeubles, des objets ou des documents. Ce statut oblige tout propriétaire de biens classés à prendre les mesures nécessaires pour conserver le bien (article 26). Dans le cas d'objet ou de document, le ministre doit être informé de la vente et du nouveau propriétaire (article 27). Si le bien est vendu ou donné à un gouvernement ou à un ministère (sauf pour le gouvernement du Québec), à une personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente ou à une personne qui n'est pas établie principalement au Québec, l'autorisation du ministre doit être donnée pour que la vente du bien ait lieu (article 52). Un avis de 60 jours doit être donné au ministre avant la vente du bien. Le ministre peut

4. Correspondance avec Corinne Gustin du Conseil du patrimoine culturel du Québec.

décider d'acquérir le bien à la place de l'acheteur en payant le prix que celui-ci est prêt à payer (article 54). Le ministre doit donner une autorisation pour transporter le bien à l'extérieur du Québec (article 47). Une autorisation doit aussi être obtenue pour toute modification, réparation, restauration, modification ou démolition de biens (article 48).

Le ministre de la Culture et des Communications joue donc un rôle important dans l'attribution des statuts provinciaux, puisqu'il est responsable de la prise de décision pour la plupart d'entre eux. Il est aussi responsable de la protection, puisqu'il élabore les plans de conservation et puisqu'il émet des autorisations de travaux après avoir demandé l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec.

*** Statuts municipaux**

Les statuts municipaux sont des moyens accordés aux municipalités par *la Loi sur le patrimoine culturel*. Il existe deux catégories de statuts municipaux : les citations définies aux articles 127 à 148 et les identifications définies aux articles 121 à 126. Il s'agit respectivement de l'équivalent municipal du classement par le ministre et de la désignation par le ministre. Le rôle de conseiller du Conseil du patrimoine culturel du Québec est remplacé au niveau municipal par le conseil local du patrimoine ou encore être exercé par le comité consultatif en urbanisme (article 117). Le rôle du ministre est remplacé à ce niveau par le conseil municipal. Le conseil municipal peut identifier, par résolution, du patrimoine immatériel, des personnes historiques décédées, des événements historiques et des lieux historiques. L'identification est un geste de reconnaissance du patrimoine et n'entraîne aucune obligation légale⁵.

L'identification permet d'inscrire l'élément dans le répertoire du patrimoine culturel du Québec. Cette identification signale l'importance de l'élément pour la municipalité, ce qui lui permet de justifier et d'entreprendre des actions pour la mise en valeur du patrimoine culturel, d'identifier et de faire des demandes de subvention au ministère de la Culture et des Communications pour la mise en valeur de ce patrimoine. Les citations municipales peuvent être faites sur des immeubles, des sites, des objets ou des documents. La municipalité peut seulement citer des objets ou des documents dont elle est propriétaire (article 127). Les propriétaires de biens cités sont obligés de prendre les mesures nécessaires à la conservation du bien (article 136).

La citation permet à la municipalité d'établir des plans de conservation et d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation des biens, pour leur mise en valeur. Le propriétaire doit demander une autorisation au conseil municipal en plus des permis exigés au zonage pour faire des modifications cadastrales, modifier l'aménagement, faire une construction, une modification ou une réparation d'immeuble (seulement pour l'extérieur, sauf si le règlement de citation cite aussi l'intérieur du bâtiment) ou procéder à une démolition partielle ou totale

5. MCCQ, 2012, page 44.

d'immeuble. Une autorisation doit être demandée au conseil municipal pour l'excavation et l'affichage. Les travaux d'inhumation ou d'exhumation font exception et il ne nécessite pas d'autorisation.

Le ministère donne l'autonomie aux municipalités pour citer et identifier les éléments du patrimoine et celui-ci n'intervient pas dans le processus de mise en valeur du patrimoine local⁶.

2.3. Valeurs patrimoniales

La *Loi sur le patrimoine culturel* énumère à son article 2 une série de valeurs qui peuvent être utilisées pour définir l'intérêt patrimonial. Ce système de valeur est utilisé dans le présent inventaire puisqu'il s'agit des motifs qui sont reconnus par le ministère lors de l'attribution de statut patrimonial. Ces valeurs sont :

- la valeur archéologique :
elle est liée au vestige du passé. Elle sera accordée à des trouvailles archéologiques ou à un potentiel archéologique. Elle peut être attribuée à un objet, un bâtiment (détruit) ou un site. Par exemple, les découvertes faites sur le site du musée Pointe-à-Calière donnent cette valeur à ce site;
- la valeur architecturale :
elle est liée à la volumétrie et l'ornementation d'une construction. Elle sera accordée à des bâtiments qui représentent un style architectural particulier ou qui représente une fonction particulière. La valeur architecturale est liée plus à l'extérieur des bâtiments. Elle peut être accordée à un bâtiment ou à un site (ensemble architectural). Par exemple, le complexe d'Habitat 67 a eu cette valeur en raison de son unicité architecturale;
- la valeur artistique :
elle est liée à l'aspect esthétique d'un élément. Elle sera accordée à des éléments qui témoignent du travail d'artisan. La valeur artistique dans le cas des bâtiments est plus liée aux décors intérieurs de ceux-ci. Celle-ci peut être accordée à un document, à un objet, à un bâtiment ou à un site. Par exemple, cette valeur pourrait être accordée à des œuvres sculpturales sur la façade d'un bâtiment;
- la valeur emblématique :
elle est liée à la reconnaissance symbolique. Elle sera accordée à des éléments qui représentent une communauté. Il s'agit de la reconnaissance extérieure de la

6. MCCQ, 2012, page 5.

communauté. Cette valeur peut être accordée à un document, un objet, un bâtiment ou un site à l'exemple d'un drapeau ou d'un symbole;

- la valeur ethnologique :
elle est liée à la société et à la culture. Elle sera accordée à un objet ou à un lieu qui témoigne d'une pratique traditionnelle ou d'un savoir-faire particulier. Cette valeur peut être accordée à un document, un objet, un bâtiment ou un site à l'exemple d'un endroit associé avec à une tradition autochtone ou à une croyance religieuse;
- la valeur historique :
elle est liée au passé. Un lieu ou un objet qui rappelle un événement du passé ou qui est associé à l'histoire d'une communauté aura cette valeur. Elle peut être accordée à un document, un objet, un bâtiment ou un site à l'exemple d'un document à la mémoire d'un pionnier de la municipalité;
- la valeur identitaire :
elle est liée au sentiment d'appartenance. Elle sera accordée aux éléments utilisés par la communauté pour s'identifier. Il s'agit d'une reconnaissance à l'intérieur de la communauté. Cette valeur peut être accordée à un site à l'exemple d'un lieu de fondation d'une ville;
- la valeur paysagère :
elle est liée à l'aspect pittoresque du paysage. Elle sera accordée à des lieux qui ont une importance dans le paysage ou qui offre des points de vue particuliers. Cette valeur peut être accordée à un bâtiment ou à un site à l'exemple du parc du Mont-Royal;
- la valeur scientifique :
elle est liée à l'expérimentation. Les éléments qui ont servi soit à enseigner les sciences ou à la recherche se verront accorder cette valeur. Cette valeur peut être accordée à un document, un objet, un bâtiment ou un site à l'exemple d'un prototype d'invention ou de notes d'un chercheur;
- la valeur technologique :
elle est liée à l'innovation. Les éléments qui témoignent d'une technologie particulière d'une époque se verront accorder cette valeur. Cette valeur peut être accordée à un document, un objet, un bâtiment ou un site comme une ancienne locomotive à vapeur ou un moulin à eau encore fonctionnel;
- la valeur urbanistique :
elle est liée à l'aménagement du site. Un site qui démontre une forme d'aménagement particulier se verra accorder cette valeur. Cette valeur peut seulement être accordée à un site à l'exemple d'un campus universitaire ou d'un site aménagé de façon spontanée.

3 : Inventaire du patrimoine culturel

3.1. Inventaire du patrimoine paysager

3.1.1. Méthodologie

L'inventaire des paysages a été réalisé en deux étapes. La première étape a été de consulter le diagnostic des paysages de la MRC Memphrémagog⁷ ainsi que la carte des attraits touristiques de la municipalité⁸, et ce, afin d'identifier les éléments qui ont déjà été inventoriés sur le territoire de la municipalité. La deuxième étape a été de parcourir les différentes routes terrestres et nautiques de la municipalité afin d'identifier les paysages d'intérêt qui n'ont pas été précédemment identifiés dans la documentation consultée. Le territoire de la municipalité a été examiné sur l'ensemble de ses principaux chemins. Les développements du lac des Sittelles et du domaine du Mont-Orford n'ont pas été explorés en totalité. Le territoire nautique de la municipalité a été étudié sur le lac Memphrémagog, de la baie Greene à la pointe Spinney. L'évaluation des paysages accessibles au public a été privilégiée lors de cet inventaire, parce qu'ils sont accessibles à l'ensemble de la collectivité. Leur préservation représente donc un intérêt général. La notion de paysage est relative à l'endroit où est situé un observateur. La protection d'un point de vue public peut entraîner aussi la protection de points de vue privés situés dans le même corridor visuel.

L'inventaire des paysages a été réalisé durant la saison estivale. Un complément à l'inventaire a été effectué à l'hiver 2015 pour considérer la spécificité du paysage hivernal. L'hiver, les arbres perdent leurs feuilles et l'accumulation de neige change parfois de façon significative le paysage. Les paysages peuvent donc avoir un intérêt différent en fonction des saisons. Chaque paysage inventorié en été a été revisité en hiver. Ces nouvelles considérations sont signalées par l'ajout de la lettre H à la codification du tableau 3.1.3.1. et sont inscrites aux fiches en annexe.

3.1.2. Caractéristiques du paysage

Les éléments suivants sont extraits du diagnostic du paysage de la MRC de Memphrémagog. Dans ce document, se retrouvent les caractéristiques dominantes du territoire de la MRC. Celles qui sont applicables au paysage d'Austin sont résumées dans les prochains paragraphes. Le paysage est divisé selon deux types d'éléments : biophysiques, c'est-à-dire les éléments qui sont en lien avec la topographie du terrain et de la nature et puis les éléments bâtis, c'est-à-dire d'origine humaine.

⁷. MRC Memphrémagog, 2013, *Diagnostic des paysages : rapport d'étape révisé*, janvier 2013.

⁸. Comité des communications d'Austin, 2014.

Le diagnostic identifie trois types d'éléments biophysiques⁹ :

- la chaîne appalachienne, avec le mont Orford et le mont Owl's Head comme principaux sommets. Ces deux sommets, bien qu'ils ne soient pas sur le territoire de la municipalité, sont observables à partir de celui-ci;
- la couverture forestière, qui représente 65 % du territoire de la MRC;
- l'hydrographie, représentée principalement par les lacs Memphrémagog et Orford.

Les sommets, les forêts et les lacs sont les principaux éléments biophysiques identifiés par la MRC.

Le diagnostic fait ressortir les principaux éléments bâtis du paysage de la région qui sont respectivement le patrimoine bâti d'origine anglo-saxonne, les activités de villégiature qui sont le principal moteur économique de la région (à Austin, 55 % de la population est saisonnière)¹⁰ et les activités agricoles. L'église catholique Saint-Austin est identifiée sur la liste des églises d'une qualité exceptionnelle¹¹, le cadre bâti de villégiature est très présent et les activités agricoles y sont très fragmentées (constat fait dans le rapport portant sur l'ouest du lac Memphrémagog. L'ensemble des éléments biophysiques et des éléments bâtis compose le paysage.

3.1.3. Critères d'évaluation

Nous avons utilisé une approche regroupant plusieurs critères pour évaluer la valeur patrimoniale des paysages identifiés. Les critères utilisés sont la qualité des éléments biophysiques, la qualité des éléments bâtis, l'accessibilité au public, la reconnaissance du milieu et l'intégration de l'ensemble. Ces critères ont été choisis en fonction de la définition des paysages culturels patrimoniaux. Les critères de qualité des éléments biophysiques et de qualité des éléments bâtis sont utilisés afin d'évaluer séparément les deux principales composantes du paysage. L'intégration des deux éléments combinés fait l'objet d'un autre critère d'évaluation, puisque la *Loi sur le patrimoine culturel* mentionne l'importance des « caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation facteurs naturels et humains ». Seulement les qualités paysagères des lieux publics ont été évaluées. Pour cette raison, un critère d'accessibilité publique est utilisé afin de privilégier ceux qui sont fréquentés par un plus grand nombre de personnes. Le critère de reconnaissance du milieu est finalement utilisé afin de privilégier les paysages qui bénéficient d'une reconnaissance de la municipalité ou de la MRC. Les termes fort, moyen et faible sont utilisés pour l'ensemble des critères.

⁹. MRC Memphrémagog, 2013, *Diagnostic des paysages : rapport d'étape révisé*, janvier 2013, page 6.

¹⁰. MRC Memphrémagog, 2013, *Diagnostic des paysages : rapport d'étape révisé*, janvier 2013, page 11.

¹¹. MRC Memphrémagog, 2013, *Diagnostic des paysages : rapport d'étape révisé*, janvier 2013, page 9.

Ces termes correspondent aux résultats suivants :

- qualité biophysique :
 - fort : le lieu offre un point de vue sur un élément biophysique identitaire ou emblématique du milieu;
 - moyen : le lieu offre un point de vue partiel sur un élément biophysique identitaire ou emblématique ou celui-ci offre un point de vue sur un élément biophysique d'intérêt;
 - faible : les éléments biophysiques sont de faible intérêt ou partiellement visibles;
- qualité bâtie :
 - fort : le lieu offre un point de vue sur un élément bâti historique, identitaire ou emblématique du milieu;
 - moyen : le lieu offre un point de vue partiel sur un élément bâti identitaire ou emblématique ou celui-ci offre un point de vue sur un élément bâti d'intérêt;
 - faible : les éléments bâtis sont de faible intérêt ou seulement partiellement visibles;
- qualité d'intégration de l'ensemble :
 - fort : le lieu possède une excellente combinaison de facteurs biophysiques et de facteurs bâtis;
 - moyen : la combinaison de facteur est réduite par quelques nuisances visuelles;
 - faible : la combinaison de facteur est perturbée par une forte présence de nuisances visuelles;
- accessibilité au public :
 - fort : l'endroit est situé sur une route importante de la municipalité (route provinciale, route touristique);
 - moyen : l'endroit est situé sur route secondaire de la municipalité;
 - faible : l'endroit est situé sur un chemin privé ou dans un cul-de-sac;
- reconnaissance du milieu :
 - fort : le lieu fait l'objet d'une reconnaissance de la MRC;
 - moyen : le lieu fait l'objet d'une reconnaissance de la municipalité;
 - faible : le lieu ne fait pas l'objet de reconnaissance de la municipalité et de la MRC;
- valeur patrimoniale :
 - la valeur patrimoniale du paysage est évaluée selon la valeur moyenne de l'ensemble des cinq critères identifiés précédemment. Une valeur forte correspond à une forte réponse à 4 critères et plus. Une valeur moyenne

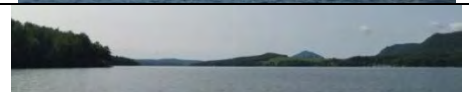
correspond à un résultat fort pour trois critères ou une réponse moyenne à l'ensemble des critères. Une valeur faible correspond à moins de trois résultats forts ou à moins de quatre critères moyens.

3.1.4. Éléments inventoriés

Au cours de l'inventaire, 19 lieux ont été identifiés pour leur valeur paysagère. Les éléments inventoriés sont résumés au tableau 3.1.3.1. La fiche complète pour chaque élément est disponible en annexe.

Tableau 3.1.3.1. : Liste des paysages inventoriés

Fiche	Nom	Valeur	Image	Évaluation
A1.01H	Percée visuelle « Centre Butters »	Identitaire, emblématique		Fort
A1.02H	Chemin Nicholas-Austin	Identitaire, emblématique		Fort
A1.03H	Bryant's Landing	Emblématique		Moyen
A1.04H	Route 112	Emblématique		Moyen
A1.05	Autoroute 10	Emblématique		Moyen
A1.06H	Chemin Patch	Identitaire		Fort
A1.07H	Chemin des Diligences	Identitaire		Moyen
A1.08H	Chemin Shuttleworth	Identitaire		Moyen
A1.09H	Intersection Millington et Taylor	emblématique		Moyen

A1.10H	Chemin Lakeview	Identitaire, emblématique		Faible
A1.11H	Chemin Fisher	Identitaire, emblématique		Moyen
A1.12H	Noyau villageois	Identitaire, historique		Moyen
A1.13	Lac Memphrémagog	Emblématique		Fort
A1.14	Baie Channel	Emblématique		Fort
A1.15	Baie Greene	Emblématique		Moyen
A1.16	Baie d'Austin	Emblématique		Fort
A1.17	Baie Sargent	Emblématique		Fort
A1.18H	Chemin Cooledge	Emblématique		Moyen
A1.19H	Chemin North	Emblématique		Faible

3.1.5. Résultats de l'évaluation

L'analyse des composantes des paysages révèle que 12 des 19 paysages identifiés par le présent inventaire comprennent une percée visuelle sur le mont Owl's Head. Il s'agit de l'élément biophysique principal sur le territoire. Le mont Orford est observable à partir de 10 des 19 paysages. Le principal élément bâti qui influence le paysage de la municipalité est l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, 5 des 19 paysages offrent une perspective sur celui-ci. Plusieurs des paysages identifiés offrent aussi une perspective sur le lac Memphrémagog. En excluant les paysages nautiques, 5 des 14 paysages ont une vue sur le lac Memphrémagog et 3 des 14 ont une vue sur le lac Orford. Le mont Owl's Head est observable à partir du sol à la même fréquence que le lac Memphrémagog, cependant le lac n'est que partiellement visible, se trouvant caché derrière les arbres dans trois cas sur cinq.

Tableau 3.1.5.1 Résumé de l'évaluation des paysages

n=19	Fort	Moyen	Faible
Qualité biophysique	10	9	0
Qualité bâtie	5	10	4
Intégration	9	6	4
Accessibilité	10	6	3
Reconnaissance	7	10	2
Valeur patrimoniale	7	10	2

Le tableau précédant présente le résumé de l'évaluation selon les critères utilisés ainsi que la valeur patrimoniale résultante. La note faible a été moins utilisée que les autres notes; cela est attribuable à la présélection avant l'inventaire. Les paysages qui apparaissaient plus faibles dès le départ n'ont pas été inventoriés, ils n'ont donc pas été analysés.

3.1.6. Recommandations

Les demandes de désignation de paysage culturel patrimonial de la municipalité doivent être réalisées en collaboration avec la MRC Memphrémagog. La municipalité doit donc adopter la même charte des paysages que la MRC. La municipalité est signataire de la charte des paysages estriens. Il n'a pas été vérifié si la MRC avait adopté cette charte, cependant cette recommandation leur a été transmise dans le diagnostic du paysage. La MRC a organisé le concours de photos typiquement Memphrémagog pour connaître les choix du public au niveau des paysages. Cette démarche ainsi que la démarche de diagnostic montrent une volonté de la MRC en matière de protection du paysage. En partenariat avec la MRC, la municipalité pourra s'assurer que les points de vue de la municipalité sont bien représentés dans cet effort de protection.

3.2. Inventaire du patrimoine bâti

3.2.1. Méthodologie

L'inventaire du patrimoine bâti a été divisé en trois étapes : la sélection des bâtiments à analyser, l'analyse typologique et l'évaluation patrimoniale.

*** Sélection des bâtiments à analyser**

Pour des raisons pratiques, l'ensemble des immeubles de la municipalité ne peut être évalué. La sélection des bâtiments fut donc une étape importante. Afin d'obtenir le portrait le plus complet possible des immeubles patrimoniaux d'Austin, nous avons établi des critères en fonction des bâtiments qui ont le plus de potentiel à ce niveau.

Les critères retenus sont les suivants :

- les bâtiments protégés par un statut patrimonial;
- les bâtiments construits avant 1938, date de fondation de la municipalité;
- les bâtiments assujettis au plan d'implantation et d'intégration architecturale 1 (PIIA-1), (ce sont « les bâtiments et terrains d'intérêt historique ou patrimonial », selon le règlement 08-363 de la municipalité);
- les bâtiments situés dans la zone redéveloppement 1, lesquelles risquent d'être redéveloppés.

Une recherche dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec¹² a d'abord été réalisée pour connaître les bâtiments qui bénéficient d'un statut patrimonial. Les immeubles identifiés d'intérêts historiques ou patrimoniaux par la municipalité ont été relevés à la lecture du règlement sur les PIIA. Une recherche dans le rôle foncier de la municipalité a permis de déterminer tous les immeubles de la municipalité qui ont été construits avant 1938 (année de création de la municipalité). Les immeubles de la zone Rdev-1 ont été ajoutés bien qu'ils ne répondent pas aux critères mentionnés précédemment. Ceux-ci appartiennent au site de l'ancien centre Butters, élément important dans l'histoire de la municipalité dans la deuxième moitié du XXe siècle. L'intérêt patrimonial des bâtiments a été évoqué lors de la consultation publique du 5 juillet 2014 « Imaginons Butters ». À partir de tous les critères énoncés, 90 bâtiments ont été sélectionnés.

12. Disponible en ligne à l'adresse suivante : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/.

- **Analyse typologique**

« Dès le début du 19e siècle et tout au long de la période victorienne, l'architecture des maisons dans les Cantons-de-l'Est imite surtout des styles qui s'étaient développés aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les adaptations locales donnent naissance à un style architectural que l'on peut qualifier de vernaculaire, c'est-à-dire qui est propre au pays. Ce style s'en tient aux silhouettes familières du pays d'origine, mais utilise des formes et des matériaux locaux, tout en répondant aux conditions climatiques d'un nouvel environnement. Dans les Cantons-de-l'Est, les premiers bâtiments érigés dès le début du 19e siècle, s'inspirent de ceux de la Nouvelle-Angleterre, lieu d'origine de la plupart des premiers occupants du territoire. Ce siècle voit évoluer l'architecture à travers de nombreux styles qui se succèdent ou se chevauchent, cependant on ne retrouve que peu d'exemples de style pur.»¹³

Une première analyse du cadre bâti a été réalisée selon la méthode d'analyse typologique. Cette méthode vise à catégoriser les bâtiments afin de déterminer une ou des typologies pour le territoire de la municipalité. Les typologies sont des catégories de bâtiments comprenant des caractéristiques similaires qui peuvent être soit stylistiques ou fonctionnelles. La méthode consiste à décomposer les bâtiments selon leurs caractéristiques (nombre d'étage, implantation, structure du bâtiment, fondation, mur, toiture, porte, fenêtre, mode d'accès et extension et ornementation). Chaque apparition d'une caractéristique est comptabilisée, ce qui permet d'identifier les éléments les plus communs et ceux qui sont plus rares. Les bâtiments sont ensuite regroupés selon une typologie en fonction des caractéristiques qu'ils ont en commun. Notez que notre étude est sommaire et n'avait pas pour objet de déterminer précisément les styles architecturaux. Les bâtiments qui ont une fonction résidentielle seront regroupés selon leur influence stylistique. Les bâtiments ayant une fonction institutionnelle ou commerciale, étant moins nombreux, ont généralement des influences stylistiques liées à leur âge et leur usage.

*** Évaluation patrimoniale**

L'évaluation patrimoniale est la dernière étape. Des critères d'évaluation doivent être utilisés pour déterminer cette valeur. Les critères retenus aux fins de l'évaluation sont :

- la valeur d'âge;
- la valeur d'authenticité;
- la valeur d'usage;
- la valeur d'art et d'architecture;
- la valeur d'environnement¹⁴.

¹³ Guide de voyage Chemin des Cantons : www.chemindescantons.qc.ca

¹⁴ Système de valeur utilisé dans l'inventaire du patrimoine bâti de Magog et celui de Trois-Rivières

La valeur d'âge est un critère basé sur l'âge d'un bâtiment. Les bâtiments les plus anciens ont une meilleure valeur d'âge que les bâtiments qui sont plus contemporains. Tous les immeubles qui ont été construits en 1900 ou avant ont cette valeur d'âge. L'année 1900 a été choisie parce qu'elle correspond approximativement à la moyenne des années de construction des bâtiments analysés. Il s'agit d'une année qui est utilisée de façon commune dans les inventaires puisqu'elle sépare le XIXe siècle du XXe siècle.¹⁵

La valeur d'authenticité s'est altérée au fil du temps. Elle mesure l'authenticité par rapport à la construction originale. Les altérations surviennent lorsque des éléments du bâtiment sont remplacés par des matériaux qui ne sont pas d'époque. Les bâtiments altérés peuvent, quant à eux, être restaurés et ainsi récupérer de l'authenticité. Les altérations sont réversibles, bien que dans le cas de restauration, les matériaux utilisés ne sont pas authentiques au sens que les matières utilisées n'ont pas forcément déjà appartenu au bâtiment. Le respect de technique de construction et du style de l'époque lors de la restauration rend de l'authenticité; comme certains matériaux ont déjà atteint la fin de leur vie utile, il est donc normal de les remplacer par des matériaux équivalents. Il y a cinq résultats possibles pour ce critère :

- faible :
le résultat faible correspond à un immeuble qui a perdu la totalité de ses caractéristiques d'origine;
- moyen :
le résultat moyen correspond à un bâtiment qui a subi des changements majeurs (exemple : revêtement extérieur remplacé), mais qui a conservé sa volumétrie;
- bon :
le résultat bon est accordé aux édifices qui ont connu des changements mineurs (soit les portes, les fenêtres ou la toiture ne sont pas d'origine);
- supérieur :
le résultat supérieur correspond à un édifice qui a perdu seulement quelques petits éléments;
- excellent :
le résultat excellent est attribué à un bâtiment qui a conservé son apparence originale.

15. Bergeron Gagnon Inc., 2013 et Patri-Arch, 2011

La définition de la valeur d'usage varie selon les auteurs¹⁶. La valeur d'usage peut être analysée du point de vue du présent, c'est-à-dire la capacité qu'un bâtiment a pour remplir sa fonction et la facilité qu'a celui-ci de s'adapter à d'autres usages. Cette valeur peut être analysée du point de vue du passé, c'est-à-dire les usages particuliers que le bâtiment a eus au fil du temps (bureau de poste, église, etc.). L'usage du bâtiment par un personnage historique est considéré comme un usage particulier. Le point de vue du passé a été retenu comme critère, car celui-ci est plus discriminant. Dans l'analyse, un grand nombre de bâtiments ont un usage résidentiel et les bâtiments de ce type répondent généralement bien au besoin de leur usage et sont facilement adaptables à d'autres usages (auberge, locaux d'une PME, etc.). La version du passé intègre de plus une dimension historique qui est absente des autres critères. Les bâtiments qui ont eu des usages hors du commun ou des usages associés à des personnages historiques auront cette valeur, puisque c'est le point de vue du passé qui a été retenu.

La valeur d'art et d'architecture est un critère de nature esthétique. Cette valeur sera attribuée à des bâtiments qui sont d'un style architectural particulier, qui ont un niveau d'ornementation supérieur ou encore qui ont des éléments architecturaux particuliers ou uniques.

La valeur d'environnement évalue l'intégration du bâtiment dans son milieu. L'environnement immédiat d'un bâtiment peut contribuer à sa mise en valeur. Les bâtiments qui font partie d'un ensemble patrimonial seront mieux mis en valeur que les bâtiments situés dans un ensemble urbain de faible valeur patrimoniale. La nature rurale de la municipalité fait qu'il n'existe pas d'ensemble urbain sur le territoire de la municipalité outre le noyau villageois. Pour cette raison, l'aspect paysager a été davantage considéré. Les bâtiments qui bénéficient d'un paysage particulier, c'est-à-dire un des paysages identifiés au précédent inventaire, ont été considérés comme ayant une excellente valeur contextuelle. Un bâtiment qui est situé à l'extérieur des zones identifiées et qui a une vue sur un élément identitaire ou emblématique du paysage aura une valeur supérieure. Les autres bâtiments auront une bonne valeur contextuelle. Les niveaux moyen et faible n'ont pas été utilisés puisqu'il n'y a pas d'ensemble urbain à faible valeur architecturale sur le territoire et que les bâtiments sont situés principalement dans des milieux qui sont plutôt naturels.

La valeur patrimoniale est le résultat de la compilation des cinq valeurs précédemment identifiées:

- l'immeuble qui répond aux cinq valeurs sera classé comme étant un bien exceptionnel;
- le bien qui répondra à quatre des valeurs sera classé dans la catégorie supérieure;
- le bien qui répondra à trois valeurs sera identifié comme étant bon;

16. Bergeron Gagnon inc., 2013 et Patri-Arch, 2011.

- le bien répondant seulement à deux valeurs sera moyen;
- celui répondant seulement à une valeur ou moins sera classé comme étant de faible valeur.

3.2.2. Typologies identifiées

Une typologie architecturale peut se définir comme étant un ensemble de règles et de caractéristiques formelles qui permettent de classer des bâtiments dans une ou l'autre des catégories ainsi formées.

Influence médiévale

Les styles architecturaux du Moyen-âge se regroupent en deux principales familles :

- le roman caractérisé principalement par l'épaisseur de ses murs de pierre et ses ouvertures de petite taille avec des linteaux en forme d'arc plein cintre (demi-cercle);
- le gothique caractérisé principalement par sa structure plus squelettique qui permet de construire de grande ouverture et de construire beaucoup plus haut. Les linteaux en ogive et la verticalité (la cathédrale qui s'élève vers le ciel) sont d'autres caractéristiques.

Néogothique

Le style néo-gothique est un style architectural né au milieu du XVIII^e siècle en Angleterre. Le mouvement néo-gothique (autrement appelé aussi « Renaissance gothique », a eu une influence importante en Europe et en Amérique du Nord, et il y a peut-être eu davantage d'architecture gothique qui a été construite durant les XIX^e et XX^e siècles qu'il n'y en a eu à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance.

Influence classique

L'architecture classique est l'architecture de civilisations antiques. L'architecture grecque et l'architecture romaine sont les principaux styles classiques qui seront reproduits à la Renaissance par les néoclassiques. L'architecture néoclassique a eu plusieurs phases qui ont suivi les règles de l'antiquité de façon plus ou moins stricte.

Néoclassicisme

On introduit dans l'architecture propre au territoire des éléments et des principes qui appartiennent au classicisme. Ces éléments se résument essentiellement à une symétrie

d'ensemble et aux aspects décoratifs appliqués à des modèles traditionnels. Ainsi, la construction adopte un plan rectangulaire avec des façades symétriquement agencées. La porte d'entrée est parfois ornée de fenêtres latérales et on retrouve des planches cornières suggérant un pilastre plat.

Tradition georgienne

Le style colonial anglais est inspiré du style géorgien, qui lui est inspiré du style palladien. Il s'agit du style qui fût adopté à l'époque de la colonisation des États-Unis. Les caractéristiques principales sont la façade symétrique et l'emphase mise sur l'entrée principale.

Style «Regency»

Ce style suit de près le style architectural néo-classique géorgien, qui tire son nom des quatre rois George de la période 1720-1840, y compris George IV, auquel il ajoute une élégance et une légèreté de touche.

Influence française

L'architecture d'esprit français prévaut pendant tout le Régime français en Nouvelle-France. Elle s'est principalement illustrée dans les premiers lieux de colonisation comme en bordure du fleuve et le long des rivières de la vallée du Saint-Laurent. Originaires de milieux ruraux français, les colons implantent leur savoir-faire traditionnel originaire en particulier de Bretagne, de Normandie et de l'Île-de-France.

Peu à peu, elle se transforme pour mieux s'adapter à la disponibilité des matériaux et aux conditions climatiques. Ce courant se poursuit même après la Conquête anglaise de 1760. Poursuivant son évolution, elle subira aussi l'influence de l'architecture anglaise pour engendrer à compter des années 1820 la maison dite de tradition québécoise.

Traditionnel québécois

La volumétrie habituelle de la maison d'esprit français conjuguée à l'organisation symétrique des éléments et à la décoration d'influence néoclassique anglaise devient une synthèse originale. Elle forme un modèle d'habitation qui apparaît entre 1820 et 1850 et qui connaîtra son apogée entre 1850 et 1880.

Style Second Empire

Élaboré d'abord en France, sous Napoléon III, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, le style Second Empire suscitera rapidement un vif intérêt. Il présente un amalgame d'architecture classique et de Renaissance française. Dans les Cantons-de-l'Est, l'influence de ce style se retrouve dans l'architecture de la maison bourgeoise des villes et villages. Nous n'avons pas répertorié de bâtiment de ce style.

Influence américaine

Les phénomènes de standardisation des matériaux, de mécanisation du travail et de diffusion de plans-types par catalogues et de revues à grande échelle, à travers l'Amérique du Nord a donné naissance à un nouveau genre d'architecture. Désigné habituellement sous le terme d'architecture vernaculaire américaine, ce type apparaît dès la fin du 19^e siècle. Il est caractérisé par la simplicité de l'accès aux plans et aux matériaux, de même que par sa construction à faible coût. Développée aux États-Unis puis introduite au Canada, cette architecture a connu une grande popularité et se décline sous différentes formes.

Cottage vernaculaire américain

Le cottage vernaculaire américain se distingue de la maison traditionnelle québécoise par un volume qui s'élève généralement sur deux étages, donnant ainsi plus de verticalité au bâtiment, ainsi que par une toiture à deux versants droits inclinée à 45 degrés, sans larmier recourbé. On retrouve dans cette architecture le même souci de rigueur quant à la symétrie de la façade et à son ordonnance.

Maison cubique

Le style cubique est une variante du vernaculaire américain. Les caractéristiques de base de ce style sont des bâtiments au plan carré et avec un toit quatre versants. Il s'agit généralement de cottage à deux étages.

Maison à loggia

Cette maison, variante rare du vernaculaire américain, présente à l'étage une sorte de balcon encastré dans le mur du pignon. Le corps du bâtiment est en encorbellement sous un porche ouvert.

Style Shingle

Nos voisins américains ont créé un style de vie bien à eux s'exprimant par une élégance décontractée et désinvolte. En architecture, cette manière d'être s'est exprimée dans les maisons de vacances bourgeoises et les «boat-house».

Influence de la modernité

Les bâtiments placés dans la catégorie moderne sont caractérisés par leur absence d'ornementation. L'architecture moderne est souvent définie par la citation suivante de Mies van der Rohe : « Less is more » et la citation de Louis Sullivan « Form follow fonction ». Ces deux citations sont les principes de base du mouvement moderne d'architecture, c'est-à-dire un

bâtiment simple sans ornementation superflue et un bâtiment qui prend la forme qu'il doit prendre pour répondre à sa fonction.

Bungalow

Le bungalow est une typologie de résidence unifamiliale d'un étage qui a généralement un plan rectangulaire. Le toit est généralement à deux versants et à faible pente. La façade se retrouve sur le mur le plus long parallèlement à la voie publique.

Architecture institutionnelle ou commerciale

Une architecture étroitement liée à l'usage.

Architecture paysanne (les granges)

Trois types de grange ont été identifiés sur le territoire de la municipalité : la grange ronde, la grange anglaise et la grange à toit à comble brisé. Les typologies utilisées pour classer les granges sont celles présentées dans le livre « Le cœur de la ferme » qui traite de l'histoire des granges dans les Cantons-de-l'Est.¹⁷ La valeur patrimoniale des granges n'a pas été évaluée lors de la réalisation de l'inventaire et les granges inventoriées ne représentent pas un inventaire exhaustif.

*** Grange ronde**

Il existe deux types de grange ronde selon l'ouvrage de Louise Abbott, les granges polygonales et les vraies granges rondes. La différence entre les deux types de grange repose sur la formation de la structure. Les granges polygonales sont des granges à plusieurs côtés dont la forme se rapproche d'un cercle alors que la vraie grange ronde a un seul mur de forme circulaire. Sur le territoire d'Austin, une seule grange ronde a été inventoriée. Il s'agit de la grange Damase-Amédée-Dufresne construite en 1907 et classée par le ministère de la Culture et des Communications depuis 1984. La grange ronde d'Austin aurait été la première grange classée dans les Cantons-de-l'Est.¹⁸

Les granges rondes auraient été construites dans les Cantons-de-l'Est entre la fin des années 1890 et le milieu des années 1910.¹⁹ L'évolution des pratiques et des technologies agricoles et la complexité de construction conduiront à la perte de l'intérêt pour celles-ci. La grange circulaire Damase-Amédée-Dufresne comprend aussi un pont à fenil; cette

¹⁷ Louise Abbott, 2012

¹⁸ Louise Abbott, 2012, page 226.

¹⁹ Louise Abbott, 2012, pages 218 et 225.

caractéristique apparaît aussi sur d’autres types de grange à Austin. Les ponts à fenil sont apparus dans les Cantons-de-l’Est aux environs des années 1860 et ont cessé d’être construits dans les années 1930.²⁰ Le pont à fenil permet au fermier de monter sa charrette directement au dernier étage de sa grange et d’y décharger son foin en le jetant dans la tasserie située à l’étage inférieur. Au Québec, les granges à ponts à fenil ont été construites principalement dans les Cantons-de-l’Est²¹.

*** Grange coloniale anglaise**

La grange coloniale anglaise est inspirée de la grange traditionnelle anglaise et elle a été développée par les pionniers américains en Nouvelle-Angleterre²². Les immigrants américains et pionniers des Cantons-de-l’Est ont importé ce type de grange avec eux. Celles-ci auraient été construites de la fin du 18^e siècle jusqu’aux années 1920.²³ Plusieurs d’entre elles ont été retrouvées sur le territoire d’Austin. Elles sont en règle générale relativement simples puisqu’elles ont un plan rectangulaire dont les proportions de la largeur équivalent à la moitié de la longueur. Elles ont un toit à deux versants et l’entrée de la grange est située généralement au centre du côté le plus long.

*** Grange à toit comble brisé**

Les granges à toit comble brisé ont été populaires des années 1920 à 1950²⁴. Elles sont caractérisées par la forme de leur toit qui constitue une innovation pour les toitures de grange. Cette forme permet d’entreposer plus de foin dans le toit de la grange. Ces granges peuvent prendre la forme des granges coloniales anglaise ou des granges allongées du Québec. La différence repose dans l’emplacement de l’entrée de la grange. Si elle se trouve du côté du pignon, elle s’inspire de la grange allongée et si l’entrée est sur le côté le plus long, elle s’inspire de la grange anglaise. Leur structure peut être faite soit d’ossature de bois ou en charpente à claire-voie. Il s’agit d’un type de grange qui a été popularisé par la vente de grange préfabriquée.²⁵

²⁰ Louise Abbott, 2012, pages 132 et 154.

²¹ Louise Abbott, 2012, page 138.

²² Louise Abbott, 2012, page 58.

²³ Louise Abbott, 2012, page 75.

²⁴ Louise Abbott, 2012, page 186 et 192.

²⁵ Louise Abbott, 2012, page 186.

Tableau 3.2.2.1 : Classification des bâtiments analysés par typologie

Note au lecteur : Le choix d'une typologie de style est souvent difficile. Rappelons que l'architecture de la fin du 19^{ème} et du début 20^{ème} siècle a évolué à travers de nombreux styles se succédant et se chevauchant les uns aux autres rendant peu probable l'observation d'exemples purs d'un style ou l'autre. S'ajoute à cela les transformations plus ou moins récentes qu'ont subi les bâtiments rénovés. Cela dit, le choix d'une typologie de style est souvent dicté par un aspect visuel prédominant mais fréquemment une analyse plus caractérisée s'impose et reste à faire.

Typologies	Nombre
Résidentielles	
Traditionnel québécois	8
Georgien/Colonial anglais	2
Cottage Regency	1
Néo-gothique	2
Cottage vernaculaire américain	33
Cubique	5
Shingle	1
Maison à loggia	1
Bungalow	5
À déterminer	23
Institutionnelles/Commerciales	
Néo-gothique	2
Georgien	1
À déterminer	5

Tableau 3.2.2.2 : Classification des granges par typologie pour les 2 analysées et les 20 non analysées

Typologies	Nombre
Grange à toit à comble brisé	11
Grange anglaise	10
Grange ronde	1
Autres caractéristiques	
Avec pont à fenil	6
Sans pont à fenil	16
Avec silo (Bois)	1
Sans silo (Bois)	21

3.2.3. Bâtiments inventoriés

Le tableau suivant présente un sommaire pour tous les bâtiments inventoriés.

Tableau 3.2.3.1. : Liste des bâtiments inventoriés

Fiche	Adresse	Valeur patrimoniale	Typologie <i>Voir note au lecteur, page 30</i>	Statut
A2.01	32 Bishop	Supérieur	À déterminer	
A2.02	91 Bishop	Moyen	Traditionnel québécois	
A2.03	9 Bryant Landing	Faible	Cottage vernaculaire américain	
A2.04	70 Channell Hill	Faible	Vernaculaire américain	PIIA-4
A2.05	132 Cooledge	Moyen	Traditionnel québécois	-
A2.06	8 Diligences	Moyen	À déterminer	-
A2.07	4 Hameau	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.08	3 Fisher	Faible	Cottage vernaculaire américain	PIIA-1
A2.09	4 Fisher	Supérieur	Grange anglaise à pont à fenil	PIIA-3
A2.10	8 Fisher	Moyen	Cubique	PIIA-1
A2.11	15 Fisher	Supérieur	Colonial anglais	PIIA-1
A2.12	80 Fisher	Supérieur	À déterminer	PIIA-3
A2.13	101 Fisher	Excellent	Grange ronde à pont à fenil	Classé
A2.14	57 Galvin	Faible	Traditionnel québécois	-
A2.15	10 Glassford	Bon	Shingle	-
A2.16	38 Glenbrook	Bon	Cottage vernaculaire américain	-
A2.17	19 Heron	Faible	À déterminer	-
A2.18	3393 Hopps	Faible	Cottage vernaculaire américain	-
A2.19	3484 Hopps	Faible	Cottage vernaculaire américain	-
A2.20	3498 Hopps	Faible	À déterminer	-
A2.21	33 Lyman	Moyen	À déterminer	-
A2.22	49 Lyman	Moyen	Cottage Regency	-
A2.23	69 Lyman	Bon	À déterminer	-
A2.24	77 Lyman	Bon	Maison à loggia	-
A2.25	11 McClay	Moyen	À déterminer	-
A2.26	1 Millington	Excellent	Néo-gothique	PIIA-1
A2.27	4 Millington	Moyen	Cottage vernaculaire américain	PIIA-3
A2.28	7 Millington	Moyen	À déterminer	PIIA-3
A2.29	12 Millington	Moyen	Bungalow	PIIA-3
A2.30	15 Millington	Excellent	Cottage vernaculaire américain	PIIA-1
A2.31	21 Millington	Faible	À déterminer (Hôtel de Ville)	PIIA-1
A2.32	30 Millington	Moyen	À déterminer	PIIA-3
A2.33	114 Millington	Faible	Cubique	-
A2.34	129 Millington	Faible	Cottage vernaculaire américain	-
A2.35	134 Millington	Faible	Cubique	-
A2.36	138 Millington	Faible	À déterminer	-

A2.37	143 Millington	Faible	À déterminer	-
A2.38	145 Millington	Faible	Cottage vernaculaire américain	-
A2.39	1828 Nicholas-Austin	Faible	Traditionnel québécois	-
A2.40	1877 Nicholas-Austin	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.41	1914 Nicholas-Austin	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.42	1951 Nicholas-Austin	Excellent	Néo-gothique	-
A2.43	1951 Nicholas-Austin	Excellent	À déterminer (école de rang)	
A2.44	1951 Nicholas-Austin	Supérieur	À déterminer (école de rang)	
A2.45	1985 Nicholas-Austin	Bon	Cottage vernaculaire américain	
A2.46	1989 Nicholas-Austin	Moyen	À déterminer	-
A2.47	2003 Nicholas-Austin	Excellent	Néo-gothique	-
A2.48	2030 Nicholas-Austin	Supérieur	Cottage vernaculaire américain	-
A2.49	2125 Nicholas-Austin	Supérieur	Cottage vernaculaire américain	PIIA-1
A2.50	2141 Nicholas-Austin	Moyen	Cottage vernaculaire américain	PIIA-2
A2.51	2146 Nicholas-Austin	Bon	Georgien	-
A2.52	2146 Nicholas-Austin	Moyen	À déterminer	
A2.53	2146 Nicholas-Austin	Faible	Bungalow	
A2.54	2146 Nicholas-Austin	Faible	Bungalow	
A2.55	2158 Nicholas-Austin	Supérieur	Colonial anglais	PIIA-1
A2.56	2200 Nicholas-Austin	Bon	Cottage vernaculaire américain	PIIA-3
A2.57	2204 Nicholas-Austin	Faible	À déterminer	PIIA-2
A2.58	2265 Nicholas-Austin	Bon	Cottage vernaculaire américain	-
A2.59	5 North	Faible	À déterminer	-
A2.60	363 North	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.61	542 North	Faible	Bungalow	-
A2.62	554 North	Faible	Cottage vernaculaire américain	-
A2.63	14 Patch	Supérieur	Traditionnel québécois	-
A2.64	29 Patch	Excellent	Traditionnel québécois	-
A2.65	18 Patterson	Bon	Néo-gothique	-
A2.66	51 Patterson	Faible (incendié)	À déterminer	-
A2.67	117 Patterson	Moyen	À déterminer	-
A2.68	119 Patterson	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.69	155 Patterson	Moyen	Bungalow	-
A2.70	9 Penfield (1)	Supérieur	Cottage vernaculaire américain	-
A2.114	9 Penfield (2)	Supérieur	Cottage vernaculaire américain	
A2.71	18 Rivage	Faible	À déterminer	-
A2.72	41 Rivage	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.73	10 Rond-Point	Faible	À déterminer	-
A2.74	1194 Route 112	Faible	Traditionnel québécois	-
A2.75	1200 Route 112	Faible	Cubique	-
A2.76	1229 Route 112	Faible	Cottage vernaculaire américain	-
A2.77	1231 Route 112	Moyen	À déterminer	-
A2.78	1232 Route 112	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.79	1247 Route 112	Faible	À déterminer	-
A2.80	1285 Route 112	Moyen	À déterminer	-

A2.81	31 Shuttleworth	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.82	87 Shuttleworth	Bon	Cottage vernaculaire américain	-
A2.83	148 Shuttleworth	Bon	Cottage vernaculaire américain	-
A2.84	178 Shuttleworth	Moyen	Cottage vernaculaire américain	-
A2.85	22 Taylor	Supérieur	À déterminer	-
A2.86	104 Taylor	Supérieur	Cottage vernaculaire américain	-
A2.87	120 Taylor	Bon	Cottage vernaculaire américain	-
A2.88	142 Taylor	Bon	Cottage vernaculaire américain	-
A2.89	166 Taylor	Supérieur	Cubique	-
A2.90	64 Westover	Supérieur	Cottage vernaculaire américain	-

Tableau 3.2.3.2. : Liste des granges inventoriées

Fiche	Adresse approximative	État*	Typologie <i>Voir note au lecteur, page 30</i>
A2.91	80 Fisher	Excellent	Grange à toit à comble brisé
A2.92	3460 Hopps	Menacé	Grange anglaise à pont à fenil
A2.93	3486 Hopps	Bon	Grange à toit à comble brisé
A2.94	70 Lyman	Bon	Grange anglaise
A2.95	25 Glenbrook	Excellent	Grange à toit à comble brisé
A2.96	79 Millington	Excellent	Grange à toit à comble brisé
A2.97	1951 Nicholas-Austin	Excellent	Grange à toit à comble brisé à pont à fenil
A2.98	2003 Nicholas-Austin	Excellent	Grange à toit à comble brisé
A2.99	2030 Nicholas-Austin	Menacé	Grange anglaise
A2.100	2125 Nicholas-Austin	Bon	Grange à toit à comble brisé
A2.101	5 North	Bon	Grange anglaise
A2.102	4 Shuttleworth	Excellent	Grange à toit à comble brisé avec silo
A2.103	87 Shuttleworth	Bon	Grange anglaise à pont à fenil
A2.104	123 Shuttleworth	Menacé	Grange anglaise à pont à fenil
A2.105	178 Shuttleworth	Bon	Grange anglaise
A2.106	210 Shuttleworth	Menacé	Grange à toit à comble brisé
A2.107	29 Patch	Bon	Grange anglaise
A2.108	42 Patch	Menacé	Grange à toit à comble brisé
A2.109	22 Taylor	Excellent	Grange à toit à comble brisé à pont à fenil
A2.110	64 Westover	Menacé	Grange à toit à comble brisé
A2.111	10 Bishop	Excellent	Grange anglaise
A2.112	132 Cooledge	Menacé	À déterminer
A2.113	18 Patterson	Bon	Grange anglaise

* L'état est une appréciation de ce qui est visible de la voie publique.

La structure du bâtiment n'a pas été examinée.

3.2.4. Résultat de l'évaluation

Le prochain tableau présente les résultats de l'évaluation de la valeur patrimoniale. Un grand nombre de résultats faible et moyen a été obtenu en raison des critères de sélection qui ont été utilisés. Les 21 éléments dont la valeur patrimoniale est non disponible sont les éléments qui n'ont pas été analysés; les granges sont ces éléments.

Tableau 3.2.4. Valeur patrimoniale des bâtiments inventoriés
(bâtiments résidentiels, institutionnels et paysans)

Excellent	Supérieur	Bon	Moyen	Faible	N/D *
6	14	15	26	30	21

3.2.5. Recommandations

Le patrimoine bâti évalué comme étant d'intérêts excellent et supérieur est le patrimoine qui devrait être priorisé parmi les éléments inventoriés. Certains éléments ont été identifiés à risque pouvant disparaître. Ces éléments sont les suivants :

- l'église Saint-Austin qui pourrait être fermée par le diocèse de Sherbrooke et vendue;
- la maison Taylor pourrait être démolie à cause de son très mauvais état;
- le site Butters, bien qu'il ne s'agisse pas d'un patrimoine supérieur ou excellent, a été identifié lors d'une consultation publique, comme site à préserver.

3.2.6. Compléments à l'inventaire

Les prochains aspects sont des éléments qui pourraient être analysés pour compléter l'inventaire.

*Granges et bâtiments secondaires

La liste des granges présentées au niveau de l'inventaire ne présente pas un portrait exhaustif des granges de la municipalité. De plus, la valeur patrimoniale n'a pas été évaluée pour la totalité d'entre elles. La difficulté rencontrée lors de la réalisation de l'inventaire repose sur la fait que les granges sont généralement des bâtiments secondaires et que leur année de construction est absente du rôle foncier. Ceci complexifie la tâche pour dater leur construction.

Les bâtiments secondaires qui ont été construits avant 1938 n'ont été que partiellement inventoriés. De nombreuses granges se trouvent dans cette catégorie.

*** Patrimoine moderne**

Les critères de sélection utilisés ont écarté de l'inventaire les bâtiments qui pourraient être répertoriés dans la catégorie du patrimoine moderne. Le patrimoine moderne comprend les constructions récentes qui ont été réalisées par de grands architectes ou encore celles qui ont marqué une communauté ou qui représentent un important repère. Par exemple à Montréal, la place Ville-Marie, le Westmount Square et la place Bonaventure font partie de ce type de patrimoine.²⁶ La notion de patrimoine moderne est une notion controversée, puisque ce patrimoine n'est pas aussi menacé de disparaître, ni aussi rare que le patrimoine « conventionnel ». Pour ces raisons, ce patrimoine apparaît comme plus banal, cependant il est appelé à prendre de la valeur patrimoniale avec le temps. Pour les générations futures, ce patrimoine pourra être considéré de même valeur que le reste. Il faut donc prendre le temps de considérer aujourd'hui parmi ce patrimoine moderne ce qui aura la meilleure valeur patrimoniale dans quelques années et qui pourrait être considérée d'intérêt pour les générations futures lorsque ce patrimoine commencera à se raréfier. Un complément de l'inventaire en élargissant le critère d'âge pourrait être réalisé, par exemple les constructions des années 1939 à 1975 pourraient être analysées. Il est important cependant de conserver un détachement entre la construction et l'analyse de la valeur patrimoniale. L'année 1975 est proposée puisqu'il s'agit du critère utilisé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. La loi provinciale ne fait pas de recommandation à ce sujet.

3.3. Inventaire des sites historiques

3.3.1. Méthodologie

Le circuit patrimonial de la municipalité fut le point de départ de l'identification des lieux historiques de la municipalité²⁷. Les sites archéologiques du territoire de la municipalité sont aussi identifiés à cette section. Cependant, ils seront analysés conjointement avec les objets qui y ont été retrouvés dans la deuxième partie du rapport. L'ensemble des cimetières de la municipalité peuvent aussi être considérés à titre de sites historiques. Pour certains endroits comme Bryant's Landing (A1.03) et Peasley's Corner (A1.12), nous avons choisi de les analyser à la catégorie paysage et de ne pas répéter l'exercice à la présente catégorie.

27. Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme*, partie 1, Chapitre 2, 2.6, Objectif 15, Action 15.2.

28. Comité culturel d'Austin, 2013, *Circuit patrimonial*.

3.3.2. Éléments inventoriés

Tableau 3.3.2 : Listes des sites inventoriés

Fiche	Nom	Valeur	Statut
A3.01	Parc Reginald Aubrey-Fessenden	Historique	Monument historique
A3.02*	Complexe des moulins du ruisseau Powell (BhFb-2, BhFb-3, BhFb-4)	Archéologique, historique	3 Citations municipales, 3 Codes Borden
A3.03	Site historique du Hameau de Millington	Historique	
A3.04	Site historique Nicholas-Austin	Historique, identitaire	
A3.05	Cimetière East Bolton	Historique, ethnologique, paysagère	
A3.06	Cimetière Saint-Austin	Historique, ethnologique, paysager	
A3.07	Glenbrook Cemetery	Historique, ethnologique, paysager	
A3.08	Cimetière Page	Historique, ethnologique	
A3.09	Cimetière Taylor-Wing	Historique, ethnologique	
A3.10	Bryant-Brown Cemetery	Historique, ethnologique	
A3.11	Cimetière Channel	Historique, ethnologique	
A3.12	Spinney Cemetery	Historique, ethnologique	
A3.13	Hopps & Buzzell Graveyard	Historique, ethnologique	
A3.14	Tourbière Millington	Identitaire, emblématique	Réserve naturelle
A3.15*	Pointe Spinney (BhFb-1)	Archéologique, ethnologique	Code Borden
A3.16	Parc Muriel Ball-Duckworth	Historique	
A3.17	Parc du Mont-Orford	Paysagère	Parc national

*Les sites archéologiques sont dans l'annexe 4.

3.3.3. Analyse des cimetières

Un inventaire des cimetières de la municipalité a été précédemment réalisé par Serge Wagner et Maurice Langlois. Au cours de leur étude, ils ont inventorié 17 cimetières sur le territoire de la municipalité (19 cimetières en fait, mais deux d'entre eux se trouvent à l'extérieur du territoire de la municipalité)²⁸. Ils présentent leur inventaire en cinq typologies, deux de ces typologies relèvent de l'appartenance religieuse (ils sont catholiques et méthodistes), les autres se préoccupent de la superficie des cimetières. Les cimetières des pionniers qui sont enterrés sur leur propriété, sont les cimetières sur la terre. Les cimetières familiaux sont d'anciens cimetières

²⁸ WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008.

sur la terre qui ont évolué pour accueillir l'ensemble des membres d'une famille, ceux-ci ne résidant pas obligatoirement sur le lot où ils ont été enterrés. Les cimetières communautaires sont des cimetières d'origine sur la terre qui ont été ouverts aux familles du voisinage; ils sont devenus des cimetières multiconfessionnels.

Lors de l'inventaire, leur état de conservation a été classé en quatre catégories:

- les cimetières entretenus;
- les cimetières dans un état d'abandon sont classés comme étant en danger;
- les cimetières déménagés pour lesquelles il existe des traces d'exhumation;
- les cimetières disparus, soit par profanation, soit parce que l'emplacement exact est inconnu ou encore parce que ce qui leur est advenu est inconnu.

Les résultats de cet inventaire sont résumés au tableau 3.3.4.1.

Tableau 3.3.4.1. Tableau résumé de l'inventaire des cimetières

Type de cimetière	Sur la terre 10(4)	Familial 2(2)	Communautaire 2(2)	Catholique 2(1)	Méthodiste 1(0)
États de conservation	Entretenu 5(5)	En danger 4(4)	Déménagé 1(0)	Disparu 7(0)	

Où n=17 (9 (nombre total inventorié (nombre total de cimetières existant aujourd'hui)).

Source des données : Wagner Serge et Langlois Maurice.

Lors du présent inventaire, seulement six des neuf cimetières toujours existants ont été visités. Il s'agit des cimetières sur la terre Taylor-Wing et Page, le cimetière familial Spinney, les cimetières communautaires d'East Bolton et de Glenbrook et le cimetière catholique Saint-Austin. Un cimetière de chaque type a été visité.

Parmi les croyances, il en existe une selon laquelle les corps doivent être enterrés dans une orientation est-ouest pour suivre l'axe du soleil : « *Les morts se trouvaient la tête à l'ouest pour qu'à leur réveil le matin du jugement dernier, ils se lèvent en regardant vers Dieu.* »²⁹ Parmi les cimetières visités, trois cimetières (East-Bolton, Taylor-Wing et Glenbrook) étaient clairement orientés selon cet axe est-ouest où tous les monuments faisaient face à l'est. Le cimetière de la pointe Spinney est aussi orienté selon un axe est-ouest cependant certains monuments étaient orientés vers l'est et d'autres vers l'ouest. Ce cimetière a été longtemps à l'abandon et il a été

²⁹ OLIVIER-LLOYD Vanessa, 2008, page 3.

restauré récemment. Avant la restauration, certaines sépultures ont été vandalisées, renversées ou volées. Lors de la restauration, il est possible que l'emplacement et l'orientation des tombes aient été modifiés.

L'aménagement des pierres tombales du cimetière catholique Saint-Austin n'est pas régulier, les tombes sont orientées vers l'ouest (elles font face à la chaîne appalachienne) et vers le nord (elles font face au chemin Nicholas-Austin). Ce cimetière catholique a été établi en 1930³⁰; il s'agit donc du plus récent cimetière visité et du seul qui n'est pas de confession protestante ou multiconfessionnelle. Il est possible que ce cimetière soit organisé selon les croyances religieuses d'une époque différente ou de religions différentes. Il se peut aussi que l'orientation est-ouest de ces cimetières soit simplement le fruit du hasard. Ainsi, à East Bolton Cemetery les tombes font face à l'est. Au Glenbrook Cemetery, les tombes regardent toutes vers l'est en direction de la baie Sargent. Les sépultures du cimetière Page sont orientées dans le même axe est-ouest, les tombes font cependant face à l'ouest. Une vérification de l'orientation des sépultures des cimetières non visités, soit Bryant Brown, Channel et Hopps & Buzzell, pourrait appuyer l'une ou l'autre de ces thèses, soit celle du hasard ou de la croyance religieuse.

3.3.4. Analyse des parcs

Les parcs n'ont pas fait l'objet d'analyse. Ils ont été inventoriés, étant soit un lieu naturel d'intérêt comme la tourbière Millington ou un parc qui commémore un intérêt historique.

3.3.5. Recommandations

Une recherche sur les différents cimetières protégés du Québec a permis de déterminer qu'il est possible pour les municipalités de citer la valeur patrimoniale d'un cimetière.³¹ La majorité des cimetières cités le sont parce qu'ils font partie d'un ensemble d'intérêt patrimonial. Des cimetières isolés ont aussi été cités pour des motifs historiques; ces cimetières renferment les sépultures de personnages importants pour l'histoire de la municipalité. Les aspects paysagers des cimetières sont souvent évoqués lors de leur citation.

Les sites historiques de la municipalité devraient être identifiés pour se conformer à la nouvelle nomenclature du ministère.

³⁰ WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008.

³¹ SIMARD Jean et BRAULT François, 2008, pages 276 à 299.

3.4. Inventaire des objets et documents patrimoniaux

3.4.1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour faire l'inventaire des documents et objets patrimoniaux a été, d'abord, d'inventorier les objets exposés à l'Hôtel de ville de la municipalité. Le choix de privilégier ces objets repose sur le fait que la municipalité ne peut citer que les documents et objets qui lui appartiennent.

Dans un deuxième temps, nous avons choisi d'analyser les objets en liens avec les différents sites archéologiques sur le territoire de la municipalité. Enfin, une attention a été apportée au fonds d'archives du comité culturel de la municipalité. Nous avons aussi tenu compte des traces de la présence amérindienne sur le territoire. L'inventaire réalisé n'est pas un inventaire exhaustif des propriétés de la municipalité ou des objets patrimoniaux présents sur son territoire. Une fois les objets identifiés, des analyses ont été faites à partir de l'information reçue, de documents, de la lecture de rapports archéologiques et d'entrevues.

3.4.2. Éléments inventoriés

La méthodologie utilisée a permis d'identifier les objets en lien avec le bicentenaire du Canton de Bolton (1993) ainsi que le mémorial de guerre de la municipalité. Les objets provenant des fouilles archéologiques des sites BhFb-2, BhFb-3 et Bhfb-4 (complexe des moulins du ruisseau Powell) sont en partie exposés dans l'entrée de l'Hôtel de ville alors que le reste est entreposé par la municipalité. Les objets trouvés sur le site BhFb-1 (Pointe Spinney) font partie majoritairement d'une collection privée alors que d'autres trouvés en 1995 sont au musée Colby-Curtis à Stanstead. Le fonds d'archives du plongeur Jacques Boisvert a été examiné afin d'identifier les objets que celui-ci aurait retrouvés sur le territoire de la municipalité.

Tableau 3.4.1 : Listes des objets inventoriés

Fiche	Nom	Valeur	Statut
4.01	Mémorial de guerre d'Austin	Historique	-
4.02	Objets provenant du site BhFb-1	Archéologique	-
4.03	Objets provenant du site BhFb-2	Archéologique, historique	-
4.04	Objets provenant du site BhFb-3	Archéologique, historique	-
4.05	Objets provenant du site BhFb-4	Archéologique, historique	-
4.06	Collection de photos du bicentenaire	Historique	-
4.07	Carte bicentenaire faite par Michel Connor	Historique	-
4.08	Fonds Jacques Boisvert, Société d'histoire de Magog	Historique	-
4.09	Fonds d'archive du comité culturel d'Austin	Historique	-

3.4.3. Présence amérindienne

Le présent inventaire a permis de découvrir peu de nouvelles informations autres que celles contenues dans le rapport d'Archéotect.³² Ce rapport indique que la région du lac Memphrémagog était occupée par les Abénaquis avant l'arrivée des pionniers dans les cantons. Le rapport n'était pas en mesure de confirmer la présence d'Abénaquis sur le territoire d'Austin et si ceux-ci avaient pu utiliser le ruisseau Powell.

Le rapport des inventaires archéologiques de la pointe Spinney³³ et une recherche dans le fonds Jacques Boisvert de la société d'histoire de Magog nous ont permis d'obtenir plus d'information à ce sujet. Les archéologues qui ont travaillé à la pointe Spinney n'ont pas été en mesure d'identifier les occupants du site, ni son moment d'occupation. Ces chercheurs croient que le site aurait été utilisé par des autochtones de différentes nations à différentes époques. La variété des techniques de taille de pierres retrouvées ainsi que du type de pierres laisse croire en cette hypothèse. Leur rapport permet seulement de conclure qu'il y a eu présence amérindienne à cet endroit. Le site aurait servi de campement temporaire, et ce, à plusieurs reprises. Le fonds Jacques Boisvert n'a pas permis d'obtenir plus d'information à ce sujet. Il fait l'objet de travaux du ministère de la Culture et des Communications qui permettront de préciser son contenu.³⁴ Nous pourrions éventuellement le consulter à nouveau.

3.4.4. Recommandations

La municipalité peut seulement citer les objets qu'elle possède. Elle pourra donc citer les objets qu'elle juge les plus pertinents parmi ceux listés dans le présent inventaire. La valeur patrimoniale de ces objets devra être préalablement précisée.

3.4.5. Compléments à l'inventaire

*** Objets considérés non inventoriés**

Les objets associés au service d'incendie sont trop récents pour être considérés comme étant patrimoniaux. Cependant leur conservation est importante, car ces objets pourraient avoir un intérêt patrimonial dans le futur.

³² Archéotect, 2009.

³³ Carignan P. C. et Cloutier G. 1996.

³⁴ Conversation avec Pierre Rastul à la SHM.

* Sensibilisation au patrimoine archéologique

Sur le territoire de la municipalité, des citoyens ont trouvé des vestiges d'ordre archéologique. Ces personnes peuvent méconnaître le potentiel archéologique de ces objets. Il faut sensibiliser la population à la valeur .du patrimoine archéologique. Les citoyens bien informés pourraient alors communiquer leur découverte au ministère de la Culture et des Communications qui prendra, s'il y a lieu, les moyens nécessaires pour les protéger.

3.5. Inventaire des personnages historiques

3.5.1. Méthodologie

L'inventaire des personnages historiques a été réalisé à l'aide des publications du comité culturel d'Austin et de diverses lectures historiques faites au cours du mandat. La liste présentée est simplement à titre indicatif et elle n'est pas un inventaire exhaustif. Les personnages en soi n'ont pas été analysés. Les noms de famille des associés de Nicholas Austin ont fait l'objet d'une recherche sur le site de la Commission de toponymie du Québec afin de trouver des traces de leur nom dans les toponymes de la région. Plusieurs associés ne se sont jamais établis dans le canton de Bolton et d'autres ont abandonné leur propriété. Ces personnages ont un intérêt moins élevé que ceux qui y ont résidé.

3.5.2. Éléments inventoriés

Tableau 3.5.1 : Listes des personnages historiques

Fiche	Nom	Description	Statut
A5.01	Nicholas Austin ¹	Fondateur du canton de Bolton	
A5.02	Alexander Thompson ¹	Premier meunier de Millington et associé de Nicholas-Austin	
A5.03	Lily Esther Butter ³	Fondatrice du Cecil Mémorial Hospital	
A5.04	Reginald Aubrey Fessenden ⁴	Inventeur de la téléphonie sans fil	Personnage historique du Canada
A5.05	Dr Wilder Penfield	Fondateur de l'institut de neurologie de Montréal inhumé sur le domaine familial à Austin	Personnage historique du Canada
A5.06	Émile Gauvin ⁵	Fabricant du «Syrop d'anis Gauvin» et constructeur de la Boathouse Gauvin incendiée en 2013	
A5.07	William Greene ²	Maire de Bolton 1845 à 1847	
A5.08	John McMannis ²	Maire de Bolton 1855 à 1858 et 1885 à 1891	

A5.09	James Austin Jr. ²	Maire de Bolton 1858 à 1868	
A5.10	Ezra Nathaniel Davis ²	Maire de Bolton 1868 à 1870	
A5.11	John Wesley Taylor ²	Maire de Bolton 1870 à 1872	
A5.12	Amos Austin Mooney ²	Maire de Bolton 1872 à 1877	
A5.13	Charles S. Dow ²	Maire de Bolton-Est 1877 à 1878	
A5.14	Aylmer Place ²	Maire de Bolton-Est 1878 à 1880	
A5.15	William Warne ²	Maire de Bolton-Est 1880 à 1881	
A5.16	Aylmer Place ²	Maire de Bolton-Est 1881 à 1885 et 1891 à 1892	
A5.17	Williard Fuller ²	Maire de Bolton-Est 1892 à 1895	
A5.18	George Richard Holland ²	Maire de Bolton-Est 1895 à 1898	
A5.19	Thomas Austin Vaughan ²	Maire de Bolton-Est 1898 à 1900	
A5.20	James Keaton Latty ²	Maire de Bolton-Est 1900 à 1909	
A5.21	Joseph Shincks ²	Maire de Bolton-Est 1909 à 1912	
A5.22	Whiting Rexford Ball ²	Maire de Bolton-Est 1912 à 1914	
A5.23	Charles L. Channell ²	Maire de Bolton-Est 1914 à 1916	
A5.23	John Henry Peasley ²	Maire de Bolton-Est 1916 à 1917	
A5.24	Robert Patterson ²	Maire de Bolton-Est 1917 à 1919	
A5.25	Eldon Charles Juby ²	Maire de Bolton-Est 1919 à 1929	
A5.26	John Jay Crawford ²	Maire de Bolton-Est 1929 à 1939	
A5.27	Silas Peaslee ¹	Associé de Nicholas-Austin (Peasley's Corner)	
A5.28	Mark Randall ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.29	Joel Fraser ¹	Associé de Nicholas-Austin (rue Fraser Magog?)	
A5.30	Jacob Place ¹	Associé de Nicholas-Austin (mont Place)	
A5.31	Joshua Peevy ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.32	Peter Dils ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.33	Simon Dm Wadleigh ¹	Associé de Nicholas-Austin (rue Wadleigh North Hatley ?)	
A5.34	Charles Laflin ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.35	James Taylor ¹	Associé de Nicholas-Austin (chemin Taylor)	
A5.36	Jeremiah Page ¹	Associé de Nicholas-Austin (cimetière Page)	
A5.37	Joseph Buzzel ¹	Associé de Nicholas-Austin (cimetière Hopps & Buzzel Graveyard)	
A5.38	Jeremiah Page Junior ¹	Associé de Nicholas-Austin	
A5.39	John Eastman ¹	Associé de Nicholas-Austin (municipalité d'Eastman)	
A5.40	Joseph Chandler ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.41	Samuel Page ¹	Associé de Nicholas-Austin (cimetière Page)	
A5.42	Jonathan Folsom Kelly ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	

A5.43	Jonathan Griffith ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.44	Andrew Clow ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.45	John Moore ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.46	Samuel Austin ¹	Associé de Nicholas-Austin (Austin?)	
A5.47	Nicholas Austin Jr ¹	Associé de Nicholas-Austin (Austin?)	
A5.48	Wilder Page ¹	Associé de Nicholas-Austin (cimetière Page)	
A5.49	David Davies ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.50	Jacob Rosenbergh ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.51	Christopher Katsback ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.52	Wihelmus Strailing ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.53	Erza Freeman ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.54	Henry Groat ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.55	John Brill ¹	Associé de Nicholas-Austin (hameau Brill, Bolton-Ouest ?)	
A5.56	Caleb Groat ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.57	David Groat ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.58	Joseph Brill ¹	Associé de Nicholas-Austin (hameau Brill, Bolton-Ouest ?)	
A5.59	John Groat ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.60	William Groat ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.61	Jonas Hunt ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.62	George Heiner ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.63	David Brill Junior ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.64	Benjamin Brill ¹	Associé de Nicholas-Austin (hameau Brill, Bolton-Ouest ?)	
A5.65	William Brill ¹	Associé de Nicholas-Austin (hameau Brill, Bolton-Ouest ?)	
A5.66	Peter Yates ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.67	Robert Manson ¹	Associé de Nicholas-Austin (chemin Manson, Potton)	
A5.68	William Manson ¹	Associé de Nicholas-Austin (chemin Manson, Potton)	
A5.69	William Manson Junior ¹	Associé de Nicholas-Austin (chemin Manson, Potton)	
A5.70	Henry Burghart ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.71	Ernest Keisman ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.72	Peter Rosenbergh ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.73	Bemsly Lord ¹	Associé de Nicholas-Austin (île Lord ?)	
A5.74	Richard Adams ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.75	Benjamin Page ¹	Associé de Nicholas-Austin (cimetière Page)	
A5.76	Peter Weare ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	
A5.77	David Brill ¹	Associé de Nicholas-Austin (hameau Brill, Bolton-Ouest ?)	
A5.78	Thomas Shepherd Junior ¹	Associé de Nicholas-Austin (?)	

Source des données : ¹ : MANSON Jim, 2012 ² : LANGLOIS Maurice, 2012 ³ HAMEL-BEAUDIN Françoise, 2005 ⁴ : HAMEL-BEAUDIN Françoise ⁵ : Fond Jacques Boisvert : Filière Gauvin Boathouse.

3.6. Inventaire du patrimoine immatériel et événements historiques

3.6.1. Méthodologie

L'inventaire du patrimoine immatériel et des événements historiques de la municipalité n'a pas été réalisé au cours du mandat. Les éléments identifiés demeurent des pistes à explorer.

3.6.2. Éléments inventoriés

* Patrimoine immatériel

Les savoir-faire transmis de génération en génération constituent un patrimoine immatériel. Des savoirs particuliers ont été identifiés au cours de l'inventaire : la construction de murets de pierres et la fabrication de courtepointes.

Le livre « *Le cœur de la ferme* »³⁵ identifie un citoyen d'Austin, Neil Manson, comme un spécialiste en muret de pierres sèches : « *Neil a continué à obtenir des contrats de bouche à oreille et il est devenu maître artisan à ses efforts continus et son apprentissage autodidacte.* »³⁶ Ce savoir-faire n'est cependant pas du patrimoine immatériel au sens de loi puisqu'il s'agit d'un apprentissage autodidacte et non d'un savoir transmis de génération en génération. La loi ne considère pas comme patrimoine immatériel les traditions qui se sont éteintes, même si elles ont été reprises récemment.³⁷

Le deuxième savoir-faire identifié est la pratique de fabrication de courtepointes, un des premiers projets soutenus par le comité culturel d'Austin.³⁸ Suzanne Garneau a donné en 2001 un atelier de courtepointes à Austin. Cette activité peut être considérée comme patrimoine immatériel puisqu'il s'agit d'une activité de transmission du savoir. Il faut cependant vérifier si ce savoir est bel et bien transmis de génération en génération afin de répondre à la définition au sens de la loi.

³⁵ Louise Abbott, 2012, « *Le cœur de la ferme* », pages 99 et 102.

³⁶ Louise Abbott, 2012, « *Le cœur de la ferme* », page 102.

³⁷ MCCQ, 2012, *Guide pratique destiné aux municipalités*, page 31.

³⁸ Municipalité d'Austin, 2014, *Annexe de la politique culturelle*, page 3.

* Évènements historiques

Les événements historiques inventoriés sont ceux qui ont été retenus au cours des différentes lectures. Leur intérêt historique n'a pas été analysé et aucune recherche systématique n'a été faite.

Tableau 3.6.1 : Listes du patrimoine immatériel et des événements historiques.

Fiche	Nom	Type	Statut
A6.01	Fabrication de courtepointes	Savoir-faire	
A6.02	Fondation du canton de Bolton (1793)	Événement historique	
A6.03	Fondation de la municipalité d'Austin (1938)	Événement historique	
A6.04	Construction de murets en pierre	Savoir-faire	
A6.05	Austin Women Institute	Pratique	

3.6.3. Recommandations

* Patrimoine immatériel

Bien qu'un inventaire exhaustif du patrimoine immatériel n'ait pas été réalisé, une recherche méthodologique a été effectuée au cours du mandat. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec souligne que la communauté locale doit accorder de l'importance à la pratique ou au savoir-faire pour que celui-ci devienne patrimonial³⁹. Il est donc impossible de réaliser ce type d'inventaire sans une méthodologie qui favorise la participation du public.

Le centre de l'UNESCO de Catalunya (UNESCOCAT) recommande de diffuser de l'information au citoyen sur la démarche d'inventaire et sur la notion de patrimoine immatériel⁴⁰. La notion de patrimoine immatériel est abstraite et récente; elle a été officialisée en 2006 par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO et elle est l'une des nouveautés de la loi sur le patrimoine culturel du Québec de 2012. Il faut donc s'assurer que la notion de patrimoine immatériel est bien comprise pour assurer une meilleure participation au processus.

L'UNESCOCAT propose un processus de collecte de données en trois phases :

³⁹ MCCQ, 2012, *Guide pratique destiné aux municipalités*, page 32.

⁴⁰ UNESCOCAT, 2012, *Méthodologie pour l'inventaire du patrimoine immatériel dans les réserves de biosphère*.

- la phase documentaire consiste à consulter les publications locales sur le folklore, la culture populaire et traditionnelle. Ces notions sont similaires au patrimoine immatériel;
- la phase travail de terrain consiste à aller rencontrer les porteurs du patrimoine immatériel dans les événements culturels, les festivals et les rassemblements communautaires;
- La participation du public peut être obtenue de trois façons :
 - la première façon est par des entrevues individuelles. Cependant cette démarche peut s'avérer difficile et coûteuse puisqu'il est difficile de rencontrer l'ensemble de la population de cette façon. Des entrevues individuelles pourraient être réalisées auprès des aînés (un peu comme le travail qui a été fait dans le cas du projet mémoire des aînés du comité culturel de la municipalité), des artisans ou toutes autres personnes d'intérêts identifiés;
 - la deuxième méthode est la diffusion d'information sur le processus et la mise en place de moyens de communication avec les responsables de l'inventaire. Les citoyens intéressés pourront soit écrire une lettre, téléphoner ou envoyer un courriel au sujet de ce qu'ils considèrent comme étant du patrimoine immatériel;
 - la troisième méthode est l'organisation de consultations publiques sur le processus d'inventaire. Les réalisations du projet pourraient être présentées et ensuite les citoyens pourront donner leurs opinions sur ce qui a été réalisé et sur ce qu'ils considèrent comme faisant partie de leur patrimoine immatériel.

Les trois phases de collecte de données ne sont pas obligatoirement successives, elles peuvent être réalisées en parallèle. L'UNESCOCAT recommande que le processus d'inventaire soit réalisé sur une période d'au moins un an puisque certaines traditions sont saisonnières.

Un inventaire du patrimoine immatériel régional devrait être considéré avant un inventaire municipal puisque les traditions et savoir-faire ne sont pas figés sur le territoire d'une seule municipalité. Les sources documentaires ainsi que les journaux locaux peuvent présenter le folklore local de plusieurs municipalités. De plus, un plus grand territoire augmente le bassin de population pouvant participer à l'inventaire. L'inventaire réalisé à Montseny a reçu la participation de 200 personnes soit 0,2 % de la population visée.⁴¹ Un inventaire du patrimoine immatériel régional serait préférable à un inventaire local. Le pouvoir de réaliser des inventaires est cependant donné en vertu de la loi sur le patrimoine culturel aux municipalités locales en

⁴¹ UNESCOCAT, 2012, *Méthodologie pour l'inventaire du patrimoine immatériel dans les réserves de biosphère*. Page 15.

vertu de l'article 120. Ce pouvoir est probablement transférable aux MRC puisque des exemples de diagnostic du paysage et d'inventaire du cadre bâti réalisé par des MRC ont été consultés lors de la réalisation de cet inventaire.⁴²

*** Les événements historiques**

La méthodologie pour identifier les événements historiques de la municipalité est similaire au processus sur le patrimoine immatériel. L'approche documentaire ainsi que l'approche participative peuvent être utilisées. L'approche documentaire est préférable pour les événements les plus anciens, car peu de personnes les auront vécus ou auront reçu un témoignage de quelqu'un qui l'a vécu. L'approche participative permettra d'identifier les événements qui sont significatifs pour les citoyens et permettra de mieux documenter les événements les plus récents.

⁴² Voir bibliographie

4 : Recommandations

Les recommandations sont regroupées en regard de deux aspects. Le premier concerne les démarches qui pourraient être entreprises pour compléter l'inventaire et pour améliorer son contenu. Le deuxième propose des actions à entreprendre pour la mise en valeur et la protection du patrimoine. Les recommandations émises dans cette section se différencient des recommandations des sections précédentes, car elles peuvent s'appliquer à l'ensemble des catégories. Les recommandations de cette section visent aussi à établir un ordre de priorité entre différentes actions et sont soumises à titre d'hypothèses de travail permettant de focaliser sur les éléments patrimoniaux d'intérêt et de poursuivre l'étude amorcée.

4.1 : Compléments par des recherches supplémentaires

Le présent mandat a été réalisé sur une période de dix semaines. Certaines pistes n'ont pas été explorées, faute de temps. L'inventaire du patrimoine est un exercice qui se veut évolutif. Il représente la connaissance du patrimoine à un moment donné. Il est donc tout à fait normal d'émettre des recommandations pouvant permettre la poursuite de la recherche de ce patrimoine. Ces recommandations se veulent aussi critiques envers la démarche qui a été réalisée puisqu'elles identifient des lacunes au niveau de la recherche. L'objectif final consiste à combler les lacunes par une démarche de recherche supplémentaire.

*** Participation publique**

La notion de patrimoine est une notion subjective. Ce qui peut être considéré comme patrimoine par certains peut ne pas l'être pour d'autres. Le patrimoine ne peut être évalué uniquement par ses experts seuls. Les citoyens possèdent une expertise du milieu pour y avoir vécu. Le public peut contribuer à l'inventaire en partageant cette expertise. Des éléments, des faits ou des références peuvent être répertoriés de cette façon, éléments qui n'auraient pas été inventoriés autrement. La participation des citoyens peut servir à mesurer leur appréciation du patrimoine, ainsi que leur appui envers une éventuelle citation ou identification d'un patrimoine culturel. Outre la collecte de données, la participation du public permet de le conscientiser sur le patrimoine culturel de la municipalité ainsi qu'aux efforts nécessaires à sa préservation.

L'inventaire réalisé pourrait être utilisé lors d'une éventuelle démarche de consultation publique pour illustrer la notion de patrimoine. Une bonne compréhension de la notion de patrimoine est essentielle. On pourra ainsi identifier des éléments du patrimoine insoupçonnés.

*** Recherche historique**

Les informations historiques contenues dans ce rapport sont le fruit de la compilation de diverses recherches historiques réalisées précédemment. Ces recherches historiques n'ont pas été approfondies au cours de la réalisation du mandat. Les volets de l'inventaire concernant les personnages historiques, les événements historiques et le patrimoine immatériel n'ont pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif et d'une analyse approfondie. Ces thématiques pourront être le sujet d'une éventuelle recherche. Lors de ces recherches, une attention devrait être accordée aux liens qui existent entre les éléments qui sont actuellement dans l'inventaire et les nouvelles informations historiques compilées.

Dans l'examen du cadre bâti, la valeur d'usage a été évaluée selon la connaissance historique disponible au moment de la rédaction de ce rapport. L'ajout de nouvelles informations ou la correction d'informations qui ont pu être inexactes peuvent influencer la valeur d'usage de ces bâtiments ainsi que la valeur patrimoniale qui en est la résultante. Les informations sur la vie d'un personnage historique décédé peuvent contribuer à la valeur historique d'un bâtiment où celui-ci a vécu ou encore travaillé. Cela peut aussi contribuer à la valeur historique d'un cimetière où celui-ci a été enterré; une sépulture qui évoque la mémoire de ce personnage doit y être préservée. La valeur patrimoniale d'un lieu pourrait se voir renforcée par un patrimoine immatériel; par exemple, un terrain qui est utilisé de façon continue par des Amérindiens lors de leur cérémonie de Pow Wow. Les exemples précédemment évoqués visent à illustrer comment des recherches historiques complémentaires peuvent bonifier la valeur patrimoniale des éléments présents dans l'inventaire, en plus de relever de nouveaux éléments.

4.2 : Mise en valeur et protection du patrimoine

La démarche d'inventaire est une étape de collecte de données qui vise à rassembler une expertise sur le patrimoine. Le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) recommande cette démarche comme étant préliminaire au processus de mise en valeur et de protection du patrimoine. Les propositions suivantes sont inscrites afin de favoriser le suivi de l'inventaire. Les recommandations suivantes sont présentées selon les citations envisageables, selon les identifications possibles et selon les demandes aux instances supérieures.

*** Citations**

Tel que présenté précédemment, un règlement de citation peut être adopté par le conseil municipal dans le but d'imposer des conditions de préservation à un bâtiment, un site, un objet ou un document. Plusieurs éléments identifiés pourraient faire l'objet d'une citation, certains peuvent s'avérer plus prioritaires que d'autres. Le tableau suivant (4.2.1) fait une liste

des éléments qui sont à risques à court ou moyen terme soit par l'absence d'entretien ou par un changement de propriétaire éventuel. Une attention particulière devrait être consacrée pour approfondir la documentation historique sur ces éléments et pour déterminer le niveau d'appui de la population. Les valeurs patrimoniales utilisées pour définir l'intérêt patrimonial d'un bien, ainsi que la reconnaissance de ces valeurs par la population donnent de la légitimité au statut patrimonial accordé. La citation n'est pas juste un inconvénient pour le propriétaire d'un bien. Le bien qui a été cité peut devenir admissible à une subvention du MCCQ pouvant aller jusqu'à 25 % des coûts des travaux de mise en valeur et de protection du patrimoine. Si le bien est accessible au public ou que les travaux visent à le rendre accessible, la subvention peut aller jusqu'à 50 % des coûts.⁴³

Tableau 4.2.1 : Patrimoine à risque

Fiche	Nom	Risque	Mesure envisageable
A2.26	Église Saint-Austin (1 Millington)	Fermeture de l'église par le diocèse et vente	Citation
A2.51	Centre Butters (2146 N-Austin)	Redéveloppement du site envisagé	Préservation du PPCMOI
A2.52	Centre Butters (2146 N-Austin)	Redéveloppement du site envisagé	Préservation du PPCMOI
A2.89	Maison Taylor (166 Taylor)	Bâtiment en piètre état, risque de démolition	Citation
A3.08	Cimetière Page	Cimetière identifié en danger en 2008 ⁴⁴	Citation
A3.09	Cimetière Taylor-Wing	Cimetière identifié en danger en 2008	Citation
A3.10	Bryant-Brown Cemetery	Cimetière identifié en danger en 2008	Citation
A3.11	Cimetière Channel	Cimetière identifié en danger en 2008	Citation

La citation des éléments du patrimoine qui sont moins à risque demeure un exercice important. En vertu de la loi, la durée de la procédure est légiférée entre l'avis de motion et l'adoption d'un règlement de citation, un délai minimum de 61 jours et maximum de 120 jours doit être respecté.⁴⁵

⁴³ MCCQ, 2014, *Fonds du patrimoine culturel québécois : volet*

⁴⁴ WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008.

⁴⁵ MCCQ, 2012, page 71.

Le patrimoine qui a fait l'objet d'une évaluation exceptionnelle ou supérieure devrait être abordé dans un deuxième temps, puisque celui-ci peut être à risque à long terme. Par contre, ce caractère exceptionnel ou d'intérêt supérieur doit être confirmé par une étude plus exhaustive de la valeur patrimoniale.

Les propriétés municipales devraient être traitées en troisième lieu, puisque celles-ci pourraient devenir à risque dans un avenir encore plus lointain.

Les citations sont déclarées au ministère qui conserve les motifs de la citation dans le Registre du patrimoine culturel du Québec. La valeur patrimoniale étant subjective, les générations futures auront accès à la vision des générations précédentes. Les bâtiments qui font partie d'un ensemble exceptionnel pourront être cités, soit de façon individuelle ou comme site du patrimoine.

Les trois ensembles identifiés sont les suivants :

- le centre du village, qui comprend une concentration de bâtiments d'intérêt patrimonial, principalement l'ancien bureau de poste (A2.30), l'église Saint-Austin (A2.26) et la grange Manson (A2.09);
- la propriété du 1951 Nicholas-Austin (où se trouvent l'ancienne église méthodiste et deux écoles de rang) qui présente aussi des caractéristiques paysagères exceptionnelles (répertoriées dans l'ensemble paysage A1.02). Une grange, non évaluée, est aussi présente sur le site. Si le processus de citation municipale est enclenché, la préservation du site se ferait présentement en compatibilité avec des activités agricoles, la protection du site n'empêchant pas ces activités. Elles contribuent grandement à la valeur paysagère du site;
- le chemin Patch (dans le secteur entre le chemin Nicholas-Austin et le chemin Westover) qui présente des caractéristiques paysagères exceptionnelles et un cadre bâti de grande qualité.

Tableau 4.2.2 : Patrimoine d'intérêts supérieur et exceptionnel

Fiche	Nom	Valeur	Protection envisageable	Statut
A1.06	Chemin Patch	Paysagère	Citation site patrimonial (3)	
A1.12	Noyau villageois	Urbanistique	Citation site patrimonial (1)	
A2.01	32 Bishop	Architecturale	Citation immeuble patrimonial	

A2.09	4 Fisher	Architecturale	Citation immeuble patrimonial (1)	PIIA-1
A2.11	15 Fisher	Architecturale	Citation immeuble patrimonial (1)	PIIA-1
A2.12	80 Fisher	Paysagère	Citation	PIIA-3
A2.13	101 Fisher	Architecturale, ethnologique	Préservation du statut	Classé
A2.30	15 Millington	Architecturale, historique	Citation immeuble patrimonial (1)	PIIA-1
A2.42	1951 Nicholas-Austin	Architecturale, historique	Citation immeuble patrimonial (2)	-
A2.43	1951 Nicholas-Austin	Architecturale, historique	Citation immeuble patrimonial (2)	
A2.44	1951 Nicholas-Austin	Architecturale, historique	Citation immeuble patrimonial (2)	
A2.47	2003 Nicholas-Austin	Architecturale, historique	Citation immeuble patrimonial	-
A2.48	2030 Nicholas-Austin	Architecturale	Citation immeuble patrimonial	-
A2.49	2125 Nicholas-Austin	Architecturale, paysagère	Citation immeuble patrimonial	PIIA-1
A2.55	2158 Nicholas-Austin	Architecturale	Citation immeuble patrimonial	PIIA-1
A2.63	14 Patch	Architecturale, paysagère	Citation immeuble patrimonial (3)	-
A2.64	29 Patch	Architecturale, paysagère	Citation immeuble patrimonial (3)	-
A2.70	9 Penfield	Architecturale, historique	Citation immeuble patrimonial	-
A2.85	22 Taylor	Architecturale, paysagère	Citation immeuble patrimonial	-

A2.86	104 Taylor	Architecturale	Citation immeuble patrimonial	-
A2.90	64 Westover	Architecturale	Citation immeuble patrimonial	-
A3.02*	Complexe des moulins d'Austin (BhFb-2, BhFb-3, BhFb-4)	Archéologique, historique	Préservation du statut	Citation municipale, 3 Codes Borden
A3.05	Cimetière East Bolton	Historique, ethnologique, paysager	Citation site patrimonial	-
A3.07	Glenbrook Cemetery	Historique, ethnologique, paysager	Citation site patrimonial	-
A3.08	Cimetière Page	Historique, ethnologique	Citation site patrimonial	-
A3.09	Cimetière Taylor Wing	Historique, ethnologique	Citation site patrimonial	-
A3.10	Bryant-Brown Cemetery	Historique, ethnologique	À analyser	-
A3.11	Cimetière Channel	Historique, ethnologique	À analyser	-
A3.12	Spinney Cemetery	Historique, ethnologique	Citation site patrimonial	-
A3.13	Hopps & Buzzell Graveyard	Historique, ethnologique	À analyser	-
A3.15	Pointe Spinney (BhFb-1)	Archéologique	Voir 3.3.6	Code Borden

Tableau 4.2.3 : Patrimoine d'intérêt de propriétés municipales et identification

Fiche	Nom	Valeur patrimoniale	Recommandations	Statut
A3.01	Parc Reginald Aubrey-Fessenden	Historique	Préservation de la plaque	Monument historique
A3.04	Site historique Nicholas-Austin	Historique, identitaire	Identification	
A3.03	Site historique du Hameau de Millington	Historique	Identification	
A4.01	Mémorial de guerre d'Austin (objet)	Historique	Citation	
A4.03	Objet provenant du site BhFb-2	Archéologique	Citation	
A4.04	Objet provenant du site BhFb-3	Archéologique	Citation	

A4.06	Collection de photos du bicentenaire	Historique	Poursuite de la collection	
A4.07	Carte bicentenaire	Historique	Préservation	
A4.09	Fonds d'archives du comité culturel d'Austin	Historique	Préservation	
A5.01	Nicholas Austin ¹	Fondateur du canton de Bolton	Identification	

Tableau 4.2.4 : Tableau de priorité des interventions

Priorité	Description
1	Patrimoine à risque (Tableau 4.2.1.)
2	Patrimoine d'intérêt supérieur et exceptionnel (Tableau 4.2.2)
3	Patrimoine d'intérêt des propriétés municipales (Tableau 4.2.3)

* Identification

L'identification du patrimoine n'est pas un outil de protection, mais un outil de mise en valeur. Comme inscrit précédemment, la municipalité peut identifier des personnages historiques décédés, des événements historiques, des lieux historiques et du patrimoine immatériel. Le site historique du Hameau-de-Millington et le site historique Nicholas-Austin devraient être identifiés comme lieux historiques. La reconnaissance du lieu se définit par l'appellation « lieu historique ». Il s'agit de se conformer à la nouvelle nomenclature du ministère qui est entrée en vigueur avec la nouvelle loi. De cette façon, ces lieux seront inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. L'accès aux subventions pour la mise à valeur de ces lieux pourrait être facilité.

D'autres identifications pourront être aussi réalisées, dans le cas de personnages historiques. Nous recommandons toutefois de faire une analyse plus complète des personnages avant d'entreprendre ces démarches. Pour son rôle marquant de fondateur, une déclaration de Nicholas Austin, comme personnage historique décédé, devrait être envisagée. Pour des personnages comme Muriel Ball-Duckworth, la *Loi sur le patrimoine* ne prescrit pas de délai entre le décès d'un personnage et son identification. Par contre, le ministère recommande d'attendre au moins 25 ans pour éviter les identifications controversées et pour saisir l'importance des personnages.⁴⁶

⁴⁶ MCCQ, 2012.

À moment-ci de notre démarche, aucune recommandation au niveau du patrimoine immatériel ne peut être émise.

*** Demandes au gouvernement**

Les demandes de protection en vertu des statuts provinciaux touchent surtout le paysage. La MRC, en tant qu'organisme de concertation régionale, est responsable de réaliser ces démarches. Or, dans ce cadre, la municipalité pourrait jouer un rôle initiateur et rassembleur pour obtenir les consensus nécessaires auprès des municipalités voisines.

5 : Conclusion

Le mandat consistait à réaliser un inventaire du patrimoine de la municipalité d'Austin. Les thématiques du paysage et du cadre bâti ont été explorées et analysées. Pour les catégories sites, objets et documents patrimoniaux, seuls certains éléments ont été analysés. Les autres considérations touchant les catégories regroupant les personnages historiques, les événements historiques et le patrimoine immatériel sont partielles et méritent une analyse plus précise. Le présent exercice nous donne tout de même une vue d'ensemble du patrimoine austinois et demeure un point de départ stimulant pour sa consolidation.

La participation du public et les recherches historiques complémentaires deviennent les principales pistes de recherche pour assurer la continuité de l'inventaire.

Au niveau de la mise en valeur et de la protection du patrimoine, des éléments plus à risque ont été identifiés. Ils devront prioritairement inspirer des démarches en ce sens. Par contre, les éléments qui semblent être protégés de facto peuvent se retrouver menacés par un changement de situation. La vigilance est donc de mise.

Cela dit, il est important de compléter et de poursuivre la démarche d'inventaire. Cela laisse des traces de l'intérêt que peut représenter un élément à une certaine époque et assurer la protection qui s'impose. Ainsi à l'image du patrimoine, l'inventaire demeure évolutif, les éléments qui apparaissent banals aujourd'hui pourront jouir, un jour, d'une valeur d'intérêt supérieur.

6 : Bibliographie

ABBOTT Louise et JENSEN Niels, 2012, *Le cœur de la ferme : L'histoire des granges et clôtures des Cantons de l'Est du Québec*, Georgeville : Georgeville Press, 308 pages.

Archéotec, 2009, *Complexe pré-industriel de Millington Programme d'inventaire archéologique des aménagements hydrauliques sur le ruisseau Powell*.

Archéotec, 2010, *Les moulins du ruisseau Powell Canton de Bolton : Recherches historiques complémentaires*.

Carignan P. C. et Cloutier G. 1996 *L'inventaire archéologique dans la MRC de Memphrémagog et au site de la pointe Spinney, BhFb-1*. MCCQ, rapport inédit, 50 pages.

Centre Unesco de Catalunya, 2011, *Méthodologie pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans les réserves de biosphère*, 32 pages, en ligne : http://www.unescocat.org/montseny/pdf/Montseny_Metodologia_FR.pdf, consulté le 18 août 2014.

Chemins des Cantons - *Guide de voyage*, 71 pages, en ligne : www.chemindescantons.qc.ca

Comité des communications d'Austin, 2014, *Carte routière, Attrait touristiques, Services publics, Hébergement*.

Comité culturel d'Austin, 2013, *Circuit patrimonial*, dépliant.

Commission des biens culturels du Québec, 2004, *L'évolution de la typologie des cimetières en occident judéo-chrétien du moyen âge à nos jours*, 52 pages, en ligne : http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/docs/cimetieres.pdf, consulté le 18 août 2014.

Commission des biens culturels du Québec, 2004, *Le cimetière patrimonial : Un cadre de référence*, 24 pages, en ligne : http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/docs/www.cbcq.gouv.qc.ca.pdf, consulté le 18 août 2014.

Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 2008, *Critères Lignes directrices générales Lignes directrices particulières pour l'évaluation des sujets d'importance historique nationale*, En ligne : http://www.pc.gc.ca/fra/clmhc-hsmbc/ncp-pcn/~media/clmhc-hsmbc/ncp-pcn/pdf/evaluation_f.ashx, consulté le 18 août 2014.

Conseil local du patrimoine municipalité d'Austin, 2014, *Projet inventaire 2014*.

HAMEL-BEAUDOUIN Françoise, 2004, *Reginald Aubrey Fessenden*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

HAMEL-BEAUDOUIN Françoise, 2005, *Lily Esther Butters*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

LANGLOIS Maurice, 2012, *Canton de Bolton : Ses origines et les démembrements (1797 -1939)*, Magog : Société d'histoire de Magog.

Loi sur le patrimoine culturel, 2012, chapitre P-9.002, mise à jour 1^{er} août 2014. En ligne : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_9_002/P9_002.html, consulté le 18 août 2014.

Loi sur les lieux et monuments historiques, 1895, L.R.C. (1985), ch. H-4, Mise à jour 12 juin 2014. En ligne : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/TexteCompleet.html>, consulté le 18 août 2014.

MANSON Jim, 2012, *Nicholas Austin et le système des leaders et associés*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Ministère de la Culture et des Communications, 2012, *Loi sur le patrimoine culturel : Guide pratique destiné aux municipalités*, 90 pages en ligne : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/guide-municipalites-19-10-2012.pdf>, consulté le 18 août 2014.

Ministère de la Culture et des Communications, 2014, *Fonds du patrimoine culturel québécois*, en ligne : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2766>, consulté le 18 août 2014.

MRC Memphrémagog, 2013, *Diagnostic des paysages : rapport d'étape révisée*, janvier 2013, page 24.

OLIVIER-LLOYD Vanessa, 2008, *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*, Québec : ministère de la Culture et des Communications, 128 pages, en ligne : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/cimetieres-euroquebecois.pdf>, consulté le 18 août 2014.

SIMARD Jean et BRAULT François, 2008, *Cimetières : Patrimoine pour les vivants*, Québec : Éditions GID, 452 pages.

Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme*, partie 1, Chapitre 2, 2.6, Objectif 15, Action 15.2 en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3097919&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 18 août 2014.

Ville de Sutton, 2012, *Politique d'entretien et de conservation des cimetières*, 9 pages, en ligne : <http://www.sutton.ca/uploaddir/files/Politiques/VF-politique-cimeti%C3%A8re-2.pdf>, consulté le 18 août 2014.

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Autres inventaires consultés

Bergeron Gagnon inc., 2007, *Inventaire du patrimoine bâti de Magog*, en ligne : http://www.ville.magog.qc.ca/b_1.asp?idMenu=368, consulté le 18 août 2014.

Bergeron Gagnon inc., 2008, *Inventaire et classement du patrimoine Bâti*, en ligne : http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/subventions_commandites/mise_valeur_patrimoine_bati/gatineau_inventaire_classement_patrimoine_bati.pdf consulté le 18 août 2014.

Bergeron Gagnon inc., 2013, *Inventaire du patrimoine bâti de la MRC d'Autray*, en ligne : <http://www.mrcautray.com/tourisme/fr/inventaire-patrimoine.html> consulté le 18 août 2014.

Patri-Arch, 2010, *Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Trois-Rivières*, en ligne : http://citoyen.v3r.net/docs_upload/builder/3477/Inventaire_du_patrimoine_bati_-_Introduction_et_methodologie.pdf.

Patri-Arch, 2010, *Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Shawinigan*, en ligne : http://www.shawinigan.ca/Document/Fichiers%20PDF/Citoyens/Patrimoine/Inventaire%20du%20patrimoine%20de%20Shawinigan%20Rapport_synthese_100712.pdf, consulté le 18 août 2014.

Patri-Arch, 2011, *Inventaire du patrimoine bâti de la MRC Matapédia*, en ligne : http://www.mrcmatapedia.qc.ca/images/Upload/Files/centredocumentations/etudes/Inventaire_en_patrimoine_bati.pdf, consulté le 18 août 2014.

Deuxième partie :
Fiches des éléments patrimoniaux

Annexe 1

Fiches des paysages

Fiche de paysage : A1.01

Nom du paysage : Vue panoramique d'intérêt régional sur Chemin Nicholas-Austin.

Emplacement du point de vue :

Le point de vue est situé sur le chemin Nicholas-Austin à la hauteur du numéro civique 2125. Le paysage se trouve au sud de la route. Ce lieu est identifié par la MRC comme vue panoramique d'intérêt régional.

Description du paysage :

L'élévation de la route et l'exploitation agricole à proximité ouvre le paysage pour créer l'alignement de deux éléments naturels emblématiques, le lac Memphrémagog et le mont Owl's Head. L'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, important lieu touristique de la région, s'ajoute à cet alignement.

Valeur du paysage :

Ce paysage a un intérêt emblématique pour la région puisqu'il permet d'observer trois importants points de repère que sont le lac, le mont Owl's Head et l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac. La MRC s'identifie à ce point de vue, elle l'utilise d'ailleurs pour créer son logotype⁴⁷. La valeur de ce paysage se maintient avec la visibilité offerte en hiver.

Qualité de vue :

Figure A1.01. Évaluation du paysage

<u>Qualité biophysique</u>	<u>Qualité bâtie</u>	<u>Intégration des éléments</u>	<u>Accessibilité</u>	<u>Reconnaissance</u>
Fort	Fort	Fort	Fort	Fort
<u>Valeur patrimoniale</u>				
Forte				

Carte :

Note :

47. Logotype de la MRC Memphrémagog.

Photos :



Image A1.01.1 : DSCF_1769.jpg Vue du chemin Nicholas-Austin

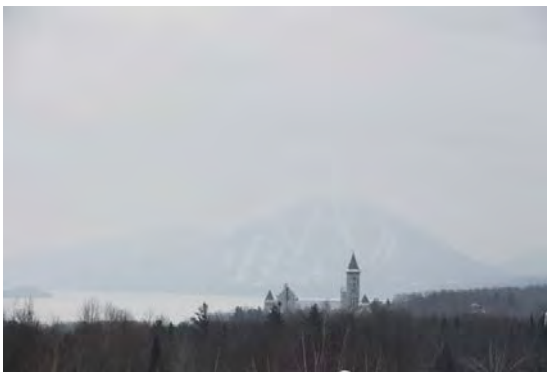


Image A1.01.1H : IMG_3963.jpg Vue du chemin Nicholas-Austin



Image A1.01.2 : DSCF_2725-2731.jpg Vue sur le site du centre Butters, terrain privé



Image A1.01.2H : IMG_3944-3959.jpg Vue du chemin Nicholas-Austin

Fiche de paysage : A1.02

Nom du paysage : Chemin Nicholas-Austin (chemin des Cantons)

Emplacement du point de vue : Le point de vue est le corridor visuel situé le long du chemin Nicholas-Austin, quelques kilomètres avant l'entrée est du village. La MRC identifie ce tronçon routier comme étant une route pittoresque et panoramique. Les terrains qui bordent la route au cœur du noyau villageois sont sujets au PIIA-2 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale municipale).

Description du paysage : Cette portion du chemin Nicholas-Austin est sinueuse. Elle est marquée par de nombreuses montées et descentes. Sur le chemin, il est possible d'observer le mont Owl's Head, le mont Orford et d'apercevoir brièvement le lac Memphrémagog.

Valeur du paysage : Le relief de la route crée de nombreux effets de concavité et des effets de convexité. Les effets de concavité sont observés lorsque l'observateur est devant une pente et que celle-ci vient lui cacher la suite du paysage, tandis que les effets de convexité sont observés lorsque l'observateur arrive dans le haut d'une pente pour ainsi découvrir le reste du paysage. Les qualités pittoresques de la route sont renforcées par les ondulations du tracé et les courts effets de transparence sur le lac qui nous permettent de voir le lac Memphrémagog brièvement entre les arbres. L'ensemble de ces éléments contribue à l'aspect emblématique du paysage. Les éléments identitaires proviennent de la combinaison des paysages agricoles et de l'usage de l'espace par la villégiature. En hiver, la vue du lac Memphrémagog est plus évidente puisqu'il est plus facilement observable entre les arbres.

Qualité de vue :

Figure A1.02 : Évaluation du paysage

<u>Qualité</u> <u>biophysique</u> Moyen (Fort*)	<u>Qualité bâtie</u> Fort	<u>Intégration des</u> <u>éléments</u> Fort	<u>Accessibilité</u> Fort	<u>Reconnaissance</u> Fort
<u>Valeur patrimoniale</u> Forte				

* en hiver

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.02.01 : DSCF 1774.jpg Effet de concavité

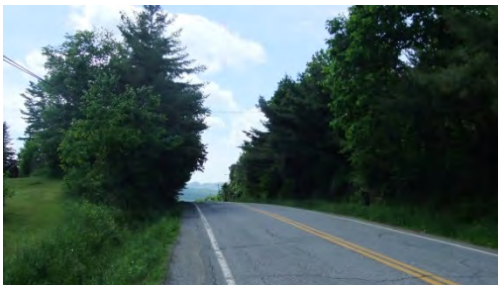


Image A1.02.02 : DSCF 1774.jpg Effet de convexité



Image A1.02.02H : IMG364.jpg Effet de convexité

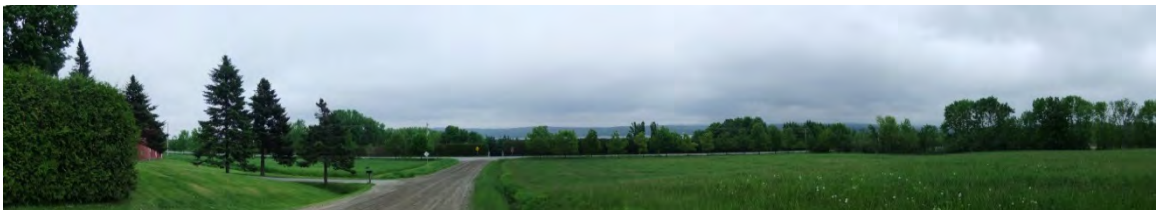


Image A1.02.03 : Assemblage de DSCF 1933.jpg à DSCF 1940.jpg Faible effet de transparence



Image A1.02.03H : Assemblage de IMG 4216.jpg à IMG4221.jpg

Fiche de paysage : A1.03

Nom du paysage : Bryant's Landing

Emplacement du point de vue : Le point se situe sur le quai de mise à l'eau au bout du chemin Bryant's Landing.

Description du paysage : De ce quai, le secteur du lac Memphrémagog faisant partie du territoire de la municipalité est visible à l'exception du secteur de la pointe Gibraltar et de la Baie Sargent. Vers le nord, le centre-ville de Magog est visible et vers le sud, l'île Lord et le mont Owl's Head se profilent au loin.

Valeur du paysage : Le paysage observable à partir du quai a une valeur emblématique, car il permet d'observer le lac Memphrémagog, emblème de la région. Bien qu'il ne s'agisse pas du seul endroit où le lac est visible à partir du territoire d'Austin, l'accès public du lieu présente un intérêt de préservation puisqu'il s'agit du seul endroit public de la Municipalité qui offre une vue incomparable du lac. En hiver, le paysage perd un peu d'intérêt en raison du retrait des activités humaines (activité nautique).

Qualité de vue :

Figure A1.03 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Moyen

Accessibilité
Faible

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Moyen

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.03.01 : Assemblage de DSCF 1776.jpg à DSCF 1777.jpg Vue vers le nord



Image A1.03.01 : Assemblage de IMG4165.jpg à IMG4170.jpg Vue vers le nord



Image A1.03.02 : Assemblage de DSCF 1978.jpg à DSCF 1979.jpg Vue vers le sud



Image A1.03.02H : Assemblage de IMG4158.jpg à IMG4164.jpg Vue vers le sud

Fiche de paysage : A1.04

Nom du paysage : Route 112

Emplacement du point de vue : Ce lieu d'observation se situe le long de la route 112 à partir du chemin North et se poursuit vers Eastman jusqu'à la rue Desève.

Description du paysage : Le long de la route s'ouvre le paysage sur le lac Orford et le mont Orford. Il est possible d'observer les constructions qui sont de l'autre côté du lac, situées à sur les municipalités Eastman et du canton d'Orford.

Valeur du paysage : Le paysage a un intérêt emblématique puisqu'il permet d'observer le mont Orford, point de repère à l'échelle régionale. En hiver, le lac devient un grand champ de neige et de glace. Ce changement de texture, n'affecte pas la valeur du paysage.

Qualité de vue :

Figure A1.04 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Faible

Intégration des
éléments
Moyen

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Fort

Valeur patrimoniale
Moyen

Carte :

Note : Les lieux observés sont sur le territoire des municipalités d'Eastman et du Canton d'Orford.

Photo :



Image A1.04.01 : Assemblage de DSCF1776.jpg à DSCF1777.jpg



Image A1.04.01H : Assemblage de IMG4327.jpg à IMG4340.jpg

Fiche de paysage : A1.05

Nom du paysage : Autoroute 10

Emplacement du point de vue : Le point de vue se situe sur l'autoroute 10 approximativement entre le kilomètre 106 et le kilomètre 113. Cet endroit est identifié par la MRC comme un corridor visuel d'intérêt supérieur. Le corridor se trouve sur la frontière entre Austin et Eastman. Une partie du bassin visuel se trouve dans le canton d'Orford.

Description du paysage : Ce tronçon d'autoroute tire ses qualités paysagères du fait qu'il passe entre deux montagnes, le mont Orford et le mont Chagnon. Le paysage forestier et la visibilité du lac Orford rehaussent le paysage.

Valeur du paysage : Le paysage a un intérêt emblématique puisqu'il met en valeur l'emblème régional qu'est le mont Orford. L'endroit agit aussi à titre de porte d'entrée de la région.

Qualité de vue :

Figure A1.05 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Faible

Intégration des
éléments
Faible

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Fort

Valeur patrimoniale
Moyen

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.05.01 : Source Google Streetview



Image A1.05.02 : Source Google Streetview

Fiche de paysage : A1.06

Nom du paysage : Chemin Patch

Emplacement du point de vue : Le point de vue comprend le corridor visuel le long du chemin Patch. Le tronçon situé entre le chemin Nicholas-Austin et le chemin Westover est d'intérêt supérieur. Ce chemin a été répertorié par la MRC pour son aspect champêtre.

Description du paysage : Le paysage comprend un important tunnel d'arbres entre le chemin Westover et le chemin Nicholas-Austin. À cette section du chemin s'ajoute un cadre bâti de qualité (voir A2.63 et A2.64). Le reste du chemin est plutôt ouvert et il y a peu de constructions à proximité.

Valeur du paysage : Le paysage représente un intérêt identitaire par sa nature champêtre. L'intérêt de ce paysage ne change pas avec les saisons.

Qualité de vue :

Figure A1.06 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Fort

Intégration des
éléments
Fort

Accessibilité
Moyen

Reconnaissance
Fort

Valeur patrimoniale
Fort

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.06.01 : Assemblage de DSCF 1990.jpg à DSCF1992.jpg Vue du 14, chemin Patch



Image A1.06.01H : Assemblage de IMG4069.jpg à IMG4081.jpg Vue du 14, chemin Patch



Image A1.06.02 : DSCF 1797.jpg Vue du 29, chemin Patch



Image A1.06.02H : IMG4095.jpg Vue du 29, chemin Patch



Image A1.06.03 : Assemblage de DSCF 1790.jpg à DSCF1792.jpg



Image A1.06.03H : Assemblage de IMG4082.jpg à IMG4090.jpg



Image A1.06.04 : Assemblage de DSCF 2016.jpg à DSCF2026.jpg



Image A1.06.04H : Assemblage de IMG4125.jpg à DSCF4186.jpg

Fiche de paysage : A1.07

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé sur le chemin des Diligences. Ce chemin a été identifié dans le diagnostic des paysages de la MRC pour son aspect champêtre.

Description du paysage : Le chemin a été divisé en trois sections : la première entre les numéros civiques 3 et 25, la deuxième devient la zone intermédiaire là où il n'y a pas de bâtiments et la dernière entre les numéros civiques 40 et 56.

Nom du paysage : Chemin des Diligences

La première section est caractérisée par un tunnel d'arbres et par l'usage lié à la villégiature. La deuxième offre une ouverture sur le lac Orford; elle comprend cependant quelques nuisances visuelles (le chemin de fer et blocs de béton). La dernière section s'ouvre sur le lac Orford. Le cadre bâti de cette section représente moins d'intérêt champêtre, principalement à cause de l'utilisation de recouvrement en vinyle.

Valeur du paysage : L'intérêt du chemin des Diligences se trouve principalement sur la première section malgré que ce soit la seule qui n'ait pas de percée visuelle sur le lac Orford. La combinaison du cadre bâti et du tunnel d'arbres de cette section consacre un paysage champêtre. Celui-ci a une valeur identitaire puisqu'il constitue une très bonne représentation des activités de villégiature de la municipalité.

En hiver, l'intérêt des tunnels est réduit dans la première section en raison de la perte de canopée. Cependant, la deuxième section gagne en intérêt puisque certaines nuisances visuelles sont cachées par l'accumulation de neige. Enfin, la troisième section offre en hiver une meilleure percée visuelle sur le mont Chagnon et sur le lac Orford.

Qualité de vue :

Figure A1.07 : Évaluation du paysage

<u>Qualité biophysique</u>	<u>Qualité bâtie</u>	<u>Intégration des éléments</u>	<u>Accessibilité</u>	<u>Reconnaissance</u>
Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Fort
<u>Valeur patrimoniale</u>				
Moyen				

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.07.01 : Assemblage de DSCF 1844.jpg à DSCF1847.jpg Troisième section

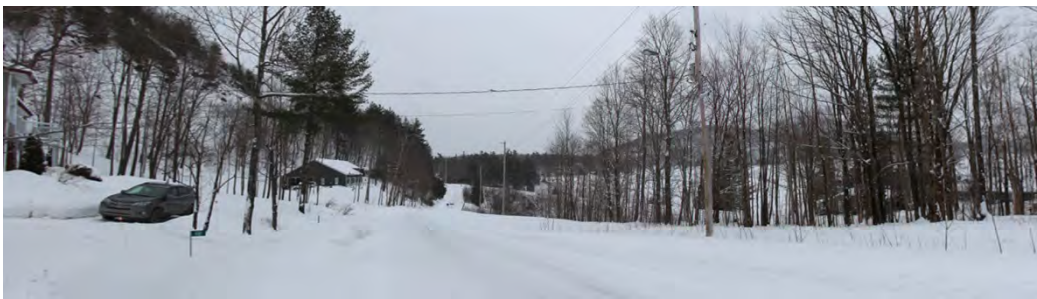


Image A1.07.01H : Assemblage de IMG4347.jpg à IMG4360.jpg Troisième section



Image A1.07.02 : Assemblage de DSCF 1848.jpg à DSCF1850.jpg Troisième section



Image A1.07.03 : Assemblage de DSCF 1855.jpg à DSCF1857.jpg Deuxième section



Image A1.07.03H : Assemblage de IMG 4361.jpg à IMG4367.jpg Deuxième section



Image A1.07.04 : Assemblage de DSCF 1861.jpg à DSCF1863.jpg Première section



Image A1.07.05 : DSCF 1860.jpg Première section



Image A1.07.05H : IMG4375.jpg Première section

Fiche de paysage : A1.08

Nom du paysage : Chemin Shuttleworth

Emplacement du point de vue : Le paysage est observé à partir du chemin Shuttleworth.

Description du paysage : Le chemin peut être découpé en trois sections. La première se délimite par l'arrivée du chemin Nicholas-Austin en se dirigeant vers l'ouest. Cette section comprend un tunnel d'arbres. La deuxième partie se trouve vis-à-vis le 87 Shuttleworth. Celle-ci constitue une aire de transition entre la première et la troisième section. Elle comprend un cadre bâti agricole ainsi que des friches agricoles partiellement boisées. De cette section, il est possible d'observer le lac Memphrémagog. La troisième section se trouve au sommet du chemin près de la ferme au numéro civique 178. Les bâtiments de cette ferme sont situés à proximité des deux côtés de la route. Les champs ouvrent une percée visuelle sur la chaîne appalachienne.

Valeur du paysage : Le paysage représente un intérêt patrimonial identitaire puisqu'il témoigne des pratiques agricoles sur le territoire. En hiver, le chemin offre des percées visuelles sur les monts Orford et Chagnon précisément dans la deuxième et troisième section de chemin.

Qualité de vue :

Figure A1.0 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Fort

Accessibilité
Moyen

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Moyen

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.08.01 : Assemblage de DSCF1887.jpg à DSCF1900.jpg Troisième section



Image A1.08.02 : Assemblage de DSCF1901.jpg à DSCF1905.jpg Troisième section



Image A1.08.02.b Troisième section

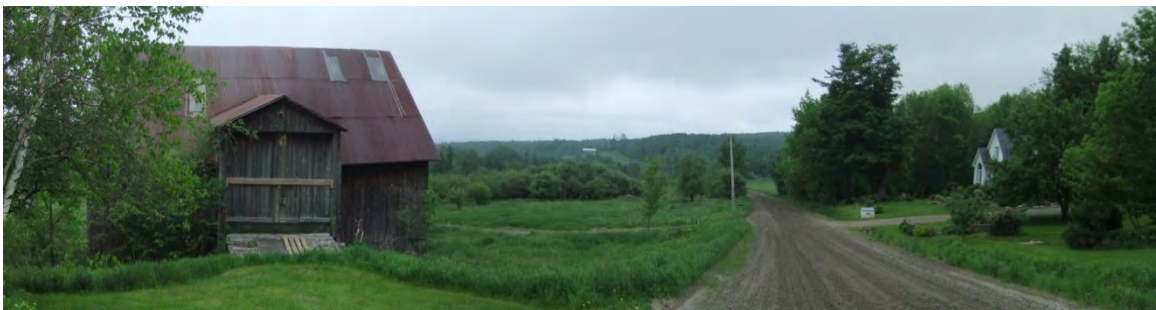


Image A1.08.03 : Assemblage de DSCF1916.jpg à DSCF1920.jpg Deuxième section



Image A1.08.04 : Assemblage de DSCF1930.jpg à DSCF1932.jpg Vue sur le Lac Memphrémagog



Image A1.08.04H : Assemblage de IMG4240.jpg à IMG4241.jpg Vue sur le Lac Memphrémagog



Image A1.08.05H : Assemblage de IMG4262.jpg à IMG4266.jpg Vue sur le Lac Orford (peu visible)

Fiche de paysage : A1.09

Nom du paysage : Intersection Millington et Taylor

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé près du croisement des chemins Millington et Taylor. Il s'agit de l'arrêt numéro 4 du circuit patrimonial qui s'appelle « Découvrons nos paysages ». Il comprend un panneau d'interprétation du paysage.

Description du paysage : Le point de vue permet d'observer la chaîne appalachienne ainsi qu'une partie des montagnes vertes (en hiver seulement).

Valeur du paysage : Le paysage donne une vue d'ensemble sur une large portion des Appalaches. Il présente un intérêt emblématique puisqu'il caractérise le paysage de la région.

Qualité de vue :

Figure A1.09 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Moyen

Accessibilité
Moyen

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Moyen

Carte :

Note :

Photo :



Image A1.09.01 : Assemblage de DSCF 1744.jpg à DSCF1746.jpg



Image A1.09.01H : Assemblage de IMG4137.jpg à IMG4148.jpg

Fiche de paysage : A1.10

Nom du paysage : Chemin Lakeview (près du lac Gilbert)

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé au bout du chemin Lakeview sur le flanc du mont Place. Le regard est tourné vers le sud.

Description du paysage : L'endroit est situé à environ 325 m d'altitude sur le flanc du mont Place. De ce lieu, on peut apercevoir le mont Owl's Head et le sommet du mont Sugar Loaf. Il est possible d'apercevoir aussi le clocher de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et ainsi que le lac Memphrémagog.

Valeur du paysage : Ce point de vue a un intérêt emblématique puisqu'il permet d'observer un emblème naturel et un emblème bâti de la région. Cependant, ce paysage est peu visible à partir du chemin. La vue est meilleure sur les propriétés privées avoisinantes. En hiver, la perte de canopée des arbres permet d'élargir le champ de vision.

Qualité de vue :

Figure A1.10 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Faible

Accessibilité
Faible

Reconnaissance
Faible

Valeur patrimoniale
Faible

Carte :

Note :

Photo :



Image A1.10.01 : Assemblage de DSCF 2011.jpg à DSCF 2015.jpg



Image A1.10.01H : Assemblage de IMG4097.jpg à IMG4104.jpg



Image A1.10.02H : Assemblage de IMG4113.jpg à IMG4121.jpg

Fiche de paysage : A1.11

Nom du paysage : Chemin Fisher et le chemin Lyman

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé sur le chemin Fisher entre le noyau villageois et l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac (approximativement à partir du 15 chemin Fisher). Une section du chemin Lyman, celle en bordure des champs de la propriété agricole du 80 chemin Fisher, fait aussi partie de ce paysage.

Description du paysage : Le paysage vers le sud permet d'observer le clocher de l'Abbaye, le mont Owl's Head et le mont Sugar Loaf. Vers le nord, il permet d'observer l'entrée du village ainsi que le clocher de l'église Saint-Austin, le mont Place et le mont Chagnon.

Valeur du paysage : Le paysage comporte un intérêt emblématique ainsi qu'un intérêt identitaire. L'intérêt emblématique vient de la possibilité d'observer les emblèmes régionaux et l'intérêt identitaire provient de la nature agricole du paysage.

En hiver, l'intérêt des paysages offerts par les chemins Fischer et Lyman ne change pas leur valeur. Le début du chemin de la pointe Gibraltar a cependant été ajouté à l'ensemble formé par ce paysage puisqu'en hiver la perte de la canopée des arbres permet d'observer la grange ronde Damase-Amédée-Dufresne, le mont Owl's Head et l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Qualité de vue :

Figure A1.11 : Évaluation du paysage

<u>Qualité biophysique</u>	<u>Qualité bâtie</u>	<u>Intégration des éléments</u>	<u>Accessibilité</u>	<u>Reconnaissance</u>
Fort	Moyen	Fort	Moyen	Moyen
<u>Valeur patrimoniale</u>				
Moyen				

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.10.1 : Assemblage de DSCF2060.jpg à DSCF2064.jpg Vue en direction du noyau villageois



Image A1.10.1H : Assemblage de DSCF2060.jpg à DSCF2064.jpg Vue en direction du noyau villageois



Image A1.11.2 : Assemblage de DSCF2069.jpg à DSCF2072.jpg Vue vers le sud



Image A1.11.2H : Assemblage de Vue vers le sud du chemin Lyman



Image A1.11.3 : Assemblage de DSCF2086.jpg à DSCF2095.jpg Vue vers le sud du chemin Lyman



Image A1.11.3 : Assemblage de IMG3849.jpg à IMG3857.jpg Vue vers le sud du chemin Lyman



Image A1.11.4 : DSCF3246.jpg Feuillage des arbres en automne (vue de la grange ronde)



Image A1.11.4H : IMG3865-3871.jpg Vue du chemin de la Pointe Gibraltar (vue de la grange ronde)



Image A1.11.5H : IMG3879.jpg Vue sur Owl's Head et la grange ronde

Fiche de paysage : A1.12

Nom du paysage : Noyau villageois (anciennement Peasley's Corner)

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé au centre du noyau villageois à l'intersection des chemins Nicholas-Austin, Millington et Fisher. Il se prolonge sur le chemin Millington et brièvement sur le chemin Fisher. Ce site est protégé en vertu des PIIA-1, PIIA-2 et PIIA-3. (Plans d'implantation et d'intégration architecturale)

Description du paysage : Ce paysage est celui de la municipalité qui présente une importante occupation bâtie. Les seuls éléments naturels présents sont des arbres et des boisés dispersés. Il incorpore aussi les parcs municipaux Muriel-Ball-Duckworth (A3.16) et celui de Reginald-Aubrey-Fessenden (A3.01).

Valeur du paysage : Le paysage représente un intérêt historique ainsi qu'un intérêt identitaire.

Le noyau villageois représente un intérêt historique puisqu'il s'agit de l'ancien hameau nommé Peasley's Corner. Celui-ci se trouvait à la croisée de la route entre Bolton-Centre et Magog et de la route entre le hameau Millington et la Pointe-Gibraltar. Plusieurs institutions se sont établies à cet endroit : le marché général (qui a aussi servi d'hôtel de ville et d'école de rang temporaire⁴⁸), le bureau de poste d'East Bolton, les églises méthodiste *New Connexion* et anglicane *Church of the Atonement*. Les bâtiments de certaines de ces institutions sont toujours existants.

Le paysage représente aussi une valeur identitaire puisqu'il s'agit du « centre-ville » de la municipalité. Celui-ci comprend plusieurs des institutions actuelles de la municipalité, le dépanneur, l'église Saint-Austin, l'Hôtel de Ville. Ce paysage pourrait être aussi considéré comme site du patrimoine pour son aménagement spontané. Cela permettrait de lui accorder une valeur urbanistique, puisque le village est aménagé sur un axe linéaire (nord-sud) qui est perpendiculaire à la route principale (est-ouest). Deux hypothèses pourraient expliquer cette configuration particulière. La première suppose qu'historiquement le lien entre Millington et la Pointe-Gibraltar était plus important que le lien entre Bolton-Centre et Bryant's Landing et Magog. L'autre soutient que la topographie était plus favorable pour configurer une agglomération dans ce sens. Les chemins Millington et Fisher sont relativement plats contrairement au chemin Nicholas-Austin qui est relativement accidenté, autrefois encore plus accidenté avant que la route soit modernisée⁴⁹. Une combinaison des deux hypothèses est aussi possible.

Qualité de vue :

48. Projet mémoire des aînés, *Famille Maillé*, Comité culturel d'Austin.

49. Projet mémoire des aînés, *Famille Maillé*, Comité culturel d'Austin.

Figure A1.12 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Fort

Intégration des
éléments
Moyen

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Faible*

Valeur patrimoniale
Moyen

*Non identifié comme paysage d'intérêt sur la carte de la municipalité

Carte :

Note :

Photo :



Image A1.12.1 : Assemblage de DSCF1951.jpg à DSCF1959.jpg
Intersection des chemins Nicholas-Austin, Fisher et Millington



Image A1.12.1 : Assemblage de IMG3994.jpg à IMG4002.

Fiche de paysage : A1.13

Nom du paysage : Lac Memphrémagog

Emplacement du point de vue : Le point de vue est celui vu d'une embarcation qui se trouve sur le lac Memphrémagog. Le paysage a été analysé seulement le long de la rive qui touche la municipalité d'Austin.

Description du paysage : Le paysage donne sur plusieurs éléments biophysiques, entre autres sur le lac et l'ampleur de son étendue. Il offre aussi des percées visuelles sur les monts Owl's Head, Sugar Loaf, Éléphant et Orford. Le secteur de la pointe Gibraltar se démarque par son élévation et sa position face du mont Owl's Head.

Valeur du paysage : Le paysage a une valeur emblématique en raison de nombreuses percées visuelles sur des emblèmes paysagers de la région.

Qualité de vue :

Figure A1.13 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Fort

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Fort

Carte :

Note :

Photos :

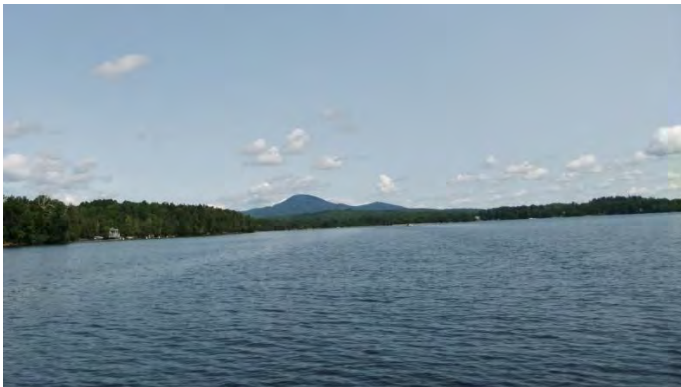


Image A1.13.1 : DSCF2961.jpg Mont Orford et l'entrée de la baie Channell



A1.13.2 : DSCF3034.jpg Mont Owl's Head



A1.13.3 : DSCF2197.jpg Pointe Gibraltar

Fiche de paysage : A1.14

Nom du paysage : Baie Channell

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé dans la baie Channel. Il a été observé à bord d'une embarcation sur le lac.

Description du paysage : De la baie Channell, il est possible d'apercevoir les sommets des monts Owl's Head, Bear, Orford et Chagnon.

Valeur du paysage : Le site a une valeur emblématique puisqu'il offre une vue panoramique sur les sommets connus de la région.

Qualité de vue :

Figure A1.13 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Fort

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Fort

Carte :

Note :

Photos :



Photo A1.14.01 Vue de la baie Channel vers le sud (mont Bear à gauche et Owl's Head à droite)



Photo A1.14.02 Vue de la baie Channel vers le nord (mont Chagnon à gauche et Orford à droite)

Fiche de paysage : A1.15

Nom du paysage : Baie Greene

Emplacement du point de vue : Le point de vue est celui aperçu d'une embarcation sur la baie Greene.

Description du paysage : La baie Greene offre des percées visuelles sur les sommets des monts Orford, du Sugar Loaf, Place et de Chagnon. Seul, le mont Owl's Head est entièrement visible à l'entrée de la baie.

Valeur du paysage : Le paysage a une valeur emblématique puisqu'il offre une visibilité sur des emblèmes paysagers du milieu.

Qualité de vue :

Figure A1.15 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Moyen

Accessibilité
Moyen

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Moyen

Carte :

Note :

Photos :

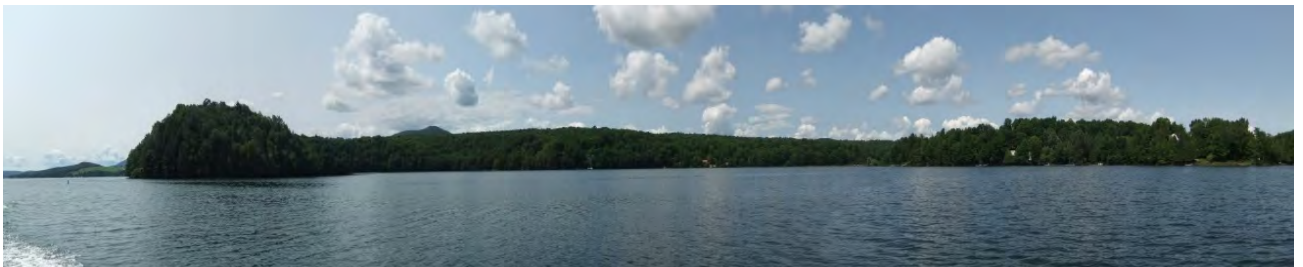


Image A1.15.01 : Assemblage DSCF3088-3094.jpg

Entrée de la baie à gauche et pointe de la baie Greene (propriété de l'université McGill)

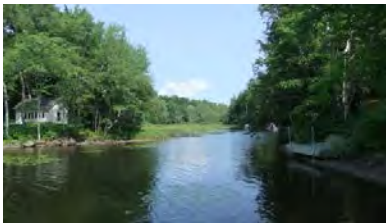


Image A1.15.02 : DSCF2928.jpg Embouchure du ruisseau Powell



Image A1.15.03 Sommet du mont Orford au centre à gauche (difficile à voir sur la photo)

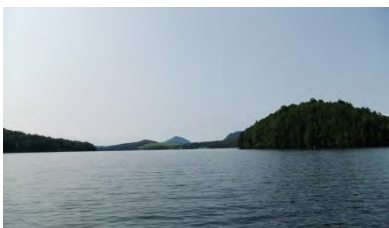


Image A1.15.04 Mont Owl's Head et la pointe de la baie Greene

Fiche de paysage : A1.16

Nom du paysage : Baie d’Austin

Emplacement du point de vue : Le point de vue est celui vu d’une embarcation sur la baie d’Austin.

Description du paysage : La baie d’Austin est située dans l’alignement du paysage A1.01 entre Saint-Benoît-du-Lac et le mont Owl’s Head. Dans la baie d’Austin, ces deux éléments sont visibles, s’opposant l’un à l’autre. Une partie de l’ancienne ferme Roswell est visible depuis la baie.

Valeur du paysage : Le paysage a une valeur emblématique parce qu’il offre une visibilité sur des emblèmes paysagers du milieu.

Qualité de vue :

Figure A1.13 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Fort

Intégration des
éléments
Fort

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Fort

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.16.01 : DSCF2928.jpg Ancienne Ferme Roswell



Image A1.16.02: DSCF2956.jpg Mont Owl's Head



Image A1.15.03 : DSCF3039.jpg Vue du clocher de Saint-Benoît-du-Lac et de la ferme Roswell

Fiche de paysage : A1.17

Nom du paysage : Baie Sargent

Emplacement du point de vue : Le point de vue est celui aperçu d'une embarcation sur la baie Sargent.

Description du paysage : Le paysage permet d'observer les monts Owl's Head, Sugar Loaf et les sommets des monts Place, Orford et Chagnon.

Valeur du paysage : Le paysage a une valeur emblématique pour la visibilité qu'il offre sur des emblèmes paysagers du milieu.

Qualité de vue :

Figure A1.17 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Fort

Qualité bâtie
Moyen

Intégration des
éléments
Fort

Accessibilité
Fort

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Fort

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.17.1 DSFC2946.jpg Sommets (de gauche à droite) des monts Place, Chagnon et Orford



Image A1.17.1 DSFC2946.jpg Mont Sugar Loaf à droite

Fiche de paysage : A1.18H

Nom du paysage : Chemin Cooledge

Emplacement du point de vue : Le point de vue analysé sur le chemin Cooledge est celui identifié sur la carte de la municipalité située le plus au sud (près du chemin Pennfield). Le point cartographié près du chemin de la Descente n'a pas été repéré lors de la visite de terrain.

Description du paysage : À partir de ce point de vue, il est possible d'observer le mont Owl's Head, la baie Sargent et l'abbaye.

Valeur du paysage : En été, la plupart des éléments de ce paysage sont cachés par les feuilles des arbres. C'est en hiver que les éléments sont visibles. Les percées visuelles sur les éléments d'intérêt sont limitées à quelque endroit sur le chemin. La présence des éléments naturels est beaucoup plus importante que celle des éléments bâtis.

Qualité de vue :

Figure A1.18 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Moyen

Qualité bâtie
Faible*

Intégration des
éléments
Faible

Accessibilité
Élevé

Reconnaissance
Moyen

Valeur patrimoniale
Moyen

* Bien que l'abbaye Saint Benoît-du-Lac soit observable depuis ce lieu, la cote faible a été attribuée puisque cet élément est difficile à voir et il n'y a pas d'autres éléments bâtis observables d'intérêt.

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.18.1H DSFC2946.jpg

Percée visuelle sur Owl's Head

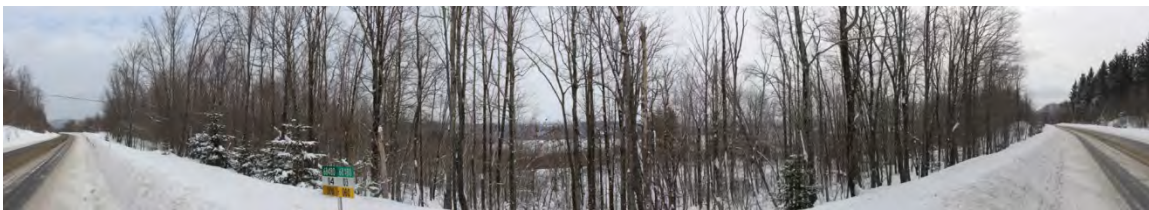


Image A1.18.1H DSFC2946.jpg Panorama du point de vue



Image A1.18.1H DSFC2946.jpg Percée visuelle sur l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac

Fiche de paysage : A1.19H

Nom du paysage : Chemin North

Emplacement du point de vue : Le point de vue est situé sur le chemin North à proximité du chemin Hopps. Ce point n'est pas identifié sur la carte de la municipalité.

Description du paysage : Le chemin North offre plusieurs percées visuelles sur le mont Offord.

Valeur du paysage : À l'été 2014, ce paysage n'avait pas été retenu pour fin d'évaluation. Il a été revisité à l'hiver 2015. L'absence du feuillage facilite parfois l'observation du point de vue. Le mont Orford peut être aperçu entre les arbres et parfois même plus dégagé. Cependant, ce paysage n'offre pas d'éléments bâtis d'intérêt.

Qualité de vue :

Figure A1.17 : Évaluation du paysage

Qualité
biophysique
Élevé

Qualité bâtie
Faible

Intégration des
éléments
Faible

Accessibilité
Moyen

Reconnaissance
Faible

Valeur patrimoniale
Faible

Carte :

Note :

Photos :



Image A1.19.2 DSCF2252.jpg Vue vers le nord

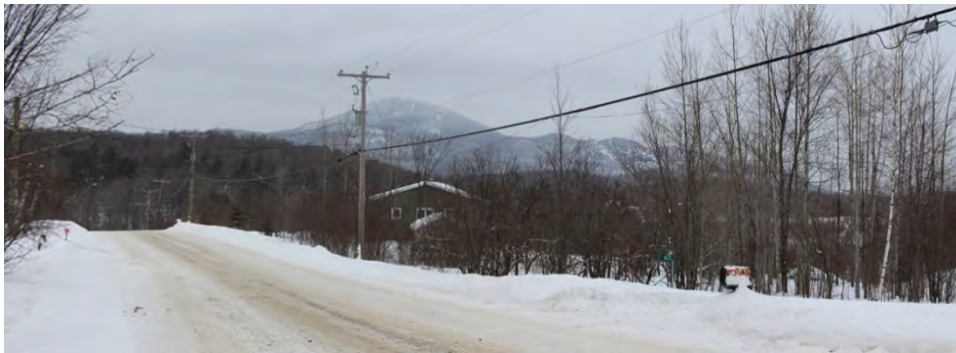


Image A1.19.2H IMG4290_4292.jpg Vue vers le nord



Image A1.19.1H IMG4308_4316.jpg

Annexe 2

Fiches du patrimoine bâti

A2.01 Adresse: 32 Bishop

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: À déterminer

A2.03 Adresse: 9 Bryant Landing

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Moyen



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1920
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.05 Adresse: 132 Cooledge

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Moyen



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Traditionnel québécois

A2.07 Adresse: 4 Hameau

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Moyen



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1914
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.02 Adresse: 91 Bishop

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Traditionnel québécois

A2.04 Adresse: 70 Channel Hill

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Moyen



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1922
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.06 Adresse: 8 Diligences

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Moyen



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1932
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer

A2.08 Adresse: 3 Fisher

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Moyen



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1927
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

page 109

A2.09 Adresse: 4 Fisher

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1889

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur**Typologie:** Grange anglaise à pont à fenil**A2.11 Adresse: 15 Fisher**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1870

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur**Typologie:** Colonial anglais**A2.13 Adresse: 101 Fisher**

Valeur d'âge:
Non*
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: RPCQ

Année de construction: 1907

Source de l'année: RPCQ

Valeur patrimoniale: Excellent**Typologie:** Grange ronde**A2.15 Adresse: 10 Glassford**

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1920

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon**Typologie:** Shingle**A2.10 Adresse: 8 Fisher**

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1920

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen**Typologie:** Cubique**A2.12 Adresse: 80 Fisher**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1890

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur**Typologie:** À déterminer**A2.14 Adresse: 57 Galvin**

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1910

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible**Typologie:** Traditionnel québécois**A2.16 Adresse: 38 Glenbrook**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon**Typologie:** Cottage vernaculaire américain

page 110

A2.17 Adresse: 19 Heron

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1922

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible**Typologie:** À déterminer**A2.19 Adresse: 3484 Hopps**

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1932

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible**Typologie:** Cottage vernaculaire américain**A2.21 Adresse: 33 Lyman**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen**Typologie:** À déterminer**A2.23 Adresse: 69 Lyman**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon**Typologie:** À déterminer**A2.18 Adresse: 3393 Hopps**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible**Typologie:** Cottage vernaculaire américain**A2.20 Adresse: 3498 Hopps**

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1932

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible**Typologie:** À déterminer**A2.22 Adresse: 49 Lyman**

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen**Typologie:** Cottage « Regency »**A2.24 Adresse: 77 Lyman**

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1921

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon**Typologie:** Maison à loggia

page 111

A2.25 Adresse: 11 McClay

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Bungalow

A2.27 Adresse: 4 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Bungalow

A2.29 Adresse: 12 Millington

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Bungalow

A2.31 Adresse: 21 Millington

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Streetview

Année de construction: 1952
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer (Hôtel de Ville)

A2.26 Adresse: 1 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1865
Source de l'année: Comité culturel

Valeur patrimoniale: Excellent

Typologie: Néo-gothique

A2.28 Adresse: 7 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer

A2.30 Adresse: 15 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Excellent

Typologie: Vernaculaire américain

A2.32 Adresse: 30 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Vernaculaire américain

page 112

A2.33 Adresse: 114 Millington

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1930

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cubique

A2.35 Adresse: 134 Millington

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cubique

A2.37 Adresse: 143 Millington

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1935

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer

A2.39 Adresse: 1828 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1930

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Traditionnel québécois

A2.34 Adresse: 129 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1825

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.36 Adresse: 138 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer

A2.38 Adresse: 145 Millington

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.40 Adresse: 1877 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1920

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

page 113

A2.41 Adresse: 1914 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1873

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.43 Adresse: 1951 Nicholas-Austin (2)

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: Inconnue

Source de l'année:

Valeur patrimoniale: Excellent

Typologie: École de rang (institutionnelle)

A2.45 Adresse: 1985 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1913

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.47 Adresse: 2003 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1850

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Excellent

Typologie: Néo-gothique

A2.42 Adresse: 1951 Nicholas-Austin (1)

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1865

Source de l'année: Comité culturel

Valeur patrimoniale: Excellent

Typologie: Néo-gothique

A2.44 Adresse: 1951 Nicholas-Austin (3)

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: inconnue

Source de l'année:

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: École de rang (institutionnelle)

A2.46 Adresse: 1989 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1936

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer

A2.48 Adresse: 2030 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cottage vernaculaire américain

page 114

A2.49 Adresse: 2125 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.51 Adresse: 2146 Nicholas-Austin (1)

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1962

Source de l'année: Françoise Hamel-Beaudoin

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Georgien (institutionnelle)

A2.53 Adresse: 2146 Nicholas-Austin (3)

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1960

Source de l'année: Françoise Hamel-Beaudoin

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Bungalow

A2.55 Adresse: 2158 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1962

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Colonial anglais

A2.50 Adresse: 2141 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.52 Adresse: 2146 Nicholas-Austin (2)

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: vers 1985

Source de l'année: Françoise Hamel-Beaudoin

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer (institutionnelle)

A2.54 Adresse: 2146 Nicholas-Austin (4)

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1960

Source de l'année: Françoise Hamel-Beaudoin

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Bungalow

A2.56 Adresse: 2200 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain (Commerciale)

A2.57 Adresse: 2204 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer

A2.59 Adresse: 5 North

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer

A2.61 Adresse: 542 North

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Bungalow

A2.63 Adresse: 14 Patch

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Traditionnel québécois

A2.58 Adresse: 2265 Nicholas-Austin

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.60 Adresse: 363 North

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1906
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.62 Adresse: 554 North

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1845
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.64 Adresse: 29 Patch

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1870
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Excellent

Typologie: Traditionnel québécois

page 116

A2.65 Adresse: 18 Patterson

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1920
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Néo-gothique

A2.67 Adresse: 117 Patterson

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1926
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer

A2.69 Adresse: 155 Patterson

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1900
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Bungalow

A2.71 Adresse: 18 Rivage

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1932
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer

A2.66 Adresse: 51 Patterson

Valeur d'âge:
N/A
Valeur d'usage:
N/A
Valeur d'art et
architecture:
N/A
V. d'authenticité:
N/A
Valeur environne-
ment:
N/A



Photo: JP Cadrin & Associés

Année de construction: 1935
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: N/A

Typologie: À déterminer (Incendié)

A2.68 Adresse: 119 Patterson

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.70 Adresse: 9 Pennfield (1)

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1830
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.72 Adresse: 41 Rivage

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1923
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

page 117

A2.73 Adresse: 10 Rond-Point

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1931

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer

A2.75 Adresse: 1200 Route 112

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cubique

A2.77 Adresse: 1231 Route 112

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1900

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer

A2.79 Adresse: 1247 Route 112

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Faible
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1935

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: À déterminer (commerciale)

A2.74 Adresse: 1194 Route 112

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.76 Adresse: 1229 Route 112

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1935

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Faible

Typologie: Traditionnel québécois

A2.78 Adresse: 1232 Route 112

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1835

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Traditionnel québécois

A2.80 Adresse: 1285 Route 112

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1930

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: À déterminer

page 118

A2.81 Adresse: 31 Shuttleworth

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Bon



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1870

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.83 Adresse: 148 Shuttleworth

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1882

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.85 Adresse: 22 Taylor

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1870

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: À déterminer

A2.87 Adresse: 120 Taylor

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.82 Adresse: 87 Shuttleworth

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.84 Adresse: 178 Shuttleworth

Valeur d'âge:
Non
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Moyen
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1922

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Moyen

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.86 Adresse: 104 Taylor

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Oui
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1870

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.88 Adresse: 142 Taylor

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Bon
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1881

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Bon

Typologie: Cottage vernaculaire américain

page 119

A2.89 Adresse: 166 Taylor

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1880
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cubique

A2.91 Adresse: Grange (80 Fisher)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.93 Adresse: Grange (3486 Hopps)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.95 Adresse: Grange (25 Glenbrook)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.90 Adresse: 64 Westover

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Non
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Supérieur
Valeur environne-
ment:
Excellent



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: 1850
Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cottage vernaculaire américain

A2.92 Adresse: Grange (3460 Hopps)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: Grange anglaise à pont à fenil

A2.94 Adresse: Grange (70 Lyman)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D

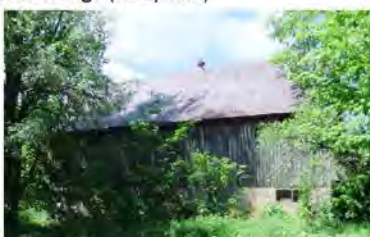


Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange anglaise

A2.96 Adresse: Grange (79 Millington)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.97 Adresse: Grange (1951 Nicholas-Austin)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé à pont à fenil

A2.99 Adresse: Grange (2030 Nicholas-Austin)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: Grange anglaise

A2.101 Adresse: Grange (5 North)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange anglaise

A2.103 Adresse: Grange (87 Shutleworth)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange anglaise à pont à fenil

A2.98 Adresse: Grange (2003 Nicholas-Austin)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.100 Adresse: Grange (2125 Nicholas-Austin)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.102 Adresse: Grange (4 Shutleworth)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé avec silo

A2.104 Adresse: Grange (123 Shutleworth)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: Grange anglaise à pont à fenil

A2.105 Adresse: Grange (178 Shuttleworth)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Google Streetview

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange anglaise avec silo

A2.107 Adresse: Grange (29 Patch)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange anglaise

A2.109 Adresse: Grange (22 Taylor)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange à toit à comble brisé à pont à fenil

A2.111 Adresse: Grange (10 Bishop)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Excellent

Typologie: Grange anglaise

A2.106 Adresse: Grange (210 Shuttleworth)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: Grange anglaise

A2.108 Adresse: Grange (42 Patch)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Google Streetview

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.110 Adresse: Grange (64 Westover)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: Grange à toit à comble brisé

A2.112 Adresse: Wheelhouse (132 Cooledge)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D

Source de l'année:

État: Menacé

Typologie: À déterminer

A2.113 Adresse: Grange (18 Patterson)

Valeur d'âge:
N/D
Valeur d'usage:
N/D
Valeur d'art et
architecture:
N/D
V. d'authenticité:
N/D
Valeur environne-
ment:
N/D



Photo: Maxime Paquet

Année de construction: N/D
Source de l'année:

État: Bon

Typologie: Grange anglaise

A2.114 Adresse: 9 Pennfield (2)

Valeur d'âge:
Oui
Valeur d'usage:
Oui
Valeur d'art et
architecture:
Non
V. d'authenticité:
Excellent
Valeur environne-
ment:
Supérieur



Année de construction: 1830

Source de l'année: Rôle foncier

Valeur patrimoniale: Supérieur

Typologie: Cottage vernaculaire américain

Annexe 3

Fiches des sites historiques

N.B. Les fiches qui touchent la catégorie des sites historiques ont été réalisées seulement pour les cimetières.

Fiche du site : A3.05

Nom du site : Cimetière d'East Bolton

Description du site : Le cimetière est situé sur le chemin Millington. Ce lieu est un site du parcours patrimonial. La plus vieille tombe remonte à 1823. Le cimetière est toujours actif.

Intérêt du site : Le site a une valeur historique, car il préserve la mémoire de 517 personnes; parmi ces personnes, plusieurs descendants des pionniers, dont les Austin, Brill, Taylor, Thompson, Patch et Wadleigh, des personnages illustres comme Lily Esther Butters et Muriel Ball-Duckworth. On y retrouve aussi les sépultures de certains membres de la famille Butters ainsi que les enfants décédés au Cecil Butters Memorial Hospital. Le site a aussi une valeur paysagère en raison de son emplacement en milieu agricole. Une grange (A2.96) est visible du cimetière. Cette terre agricole est toujours en opération.

Carte :

Bibliographie :

CRUICKSHANK Joan, 2005, *East Bolton Cemetery Austin, Brome County, Quebec*, En ligne: <http://www.interment.net/data/canada/qc/brome/eastbolton/> Consulté le 18 août 2014.

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Note :

Photos :

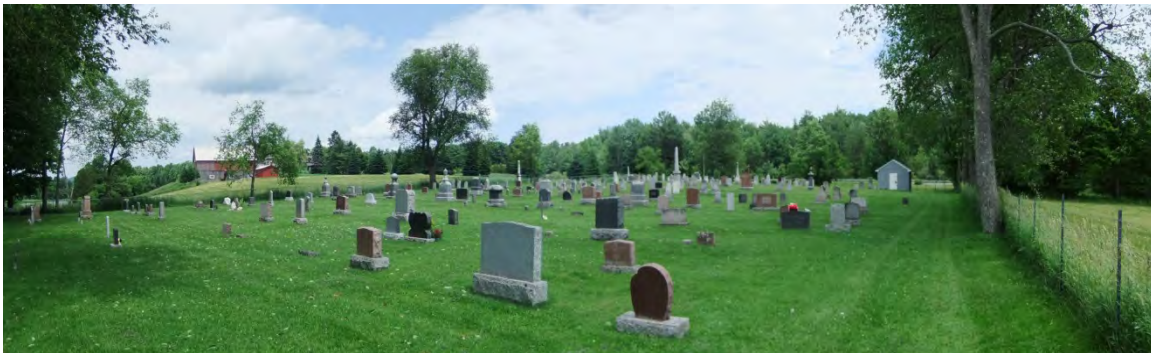


Image A3.05.01 : DFSC2571-2573.jpg

Vue au fond du cimetière



Image A3.05.02 : DFSC2584.jpg Pierre tombale du fils de Lily Butters



Image A3.05.03 : DFSC2580.jpg Sépulture de Lily Butters



Image A3.05.04 : DFSC2632.jpg
Monument à la mémoire de Nicholas Austin (ce n'est pas l'emplacement de son inhumation)

Fiche du site : A3.06

Nom du site : Cimetière Saint-Austin

Description du site : Le cimetière catholique Saint-Austin est le plus récent cimetière de la municipalité. Il a été établi en 1930. Les dépouilles de citoyens inhumés (1914-1938) au cimetière bénédictin (qui était aussi à l'époque paroissial) ont été transférées en ce lieu. Le cimetière Saint-Austin est situé sur le chemin Nicholas-Austin quelques mètres avant le noyau villageois. Il est toujours en opération.

Intérêt du site : La plus vieille sépulture est celle Fredreic St. Martin décédé en 1886. Le cimetière présente un faible intérêt historique en raison de son ouverture récente. Toutefois, la valeur paysagère du site de ce cimetière est importante en raison de sa position surélevée qui permet l'observation de la chaîne appalachienne.

Carte :

Bibliographie :

CRUICKSHANK Joan, 2008, *Austin Catholic Cemetery Austin, Brome County, Quebec* En ligne: http://www.interment.net/data/canada/qc/brome/aust_cath/index.htm Consulté le 18 août 2014.

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Note :

Photos :



Image A3.06.01 : DFSC2666-2669.jpg

Vue au fond du cimetière



Image A3.06.02 : DFSC2692-2697.jpg Vue de l'entrée du cimetière

Fiche du site : A3.07

Nom du site : Glenbrook Cemetery

Description du site : Le cimetière Glenbrook est accessible à partir du chemin Penfield. Il a été ouvert en 1828 et serait toujours actif. Le cimetière a aussi porté le nom de Ball et de Folsome (ancien propriétaire du terrain).

Intérêt du site : Le site représente un intérêt historique puisqu'il accueille des membres de la famille pionnière Folsome. Le site a un intérêt paysager puisqu'il s'intègre à un boisé qui s'ouvre sur une vue de la baie Sargent.

Carte :

Bibliographie :

CRUICKSHANK Joan, 2005, *Glenbrook Cemetery Knowlton's Landing, Brome County, Quebec* En ligne: http://www.interment.net/data/canada/qc/brome/aust_cath/index.htm Consulté le 18 août 2014.

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Photos :



Image A3.07.01 : DFSC2544.jpg Entrée du cimetière



Image A3.07.02 : DFSC2549-2550.jpg Vue d'ensemble du cimetière



Image A3.07.03 : DFSC2557.jpg Percée visuelle aperçue du cimetière

Fiche du site : A3.08

Nom du site : Cimetière Page

Description du site : Le cimetière Page est situé sur une propriété privée située le chemin Nicholas-Austin. Le cimetière est laissé à son état naturel, un arbre a même grandi entre deux sépultures.

Intérêt du site : L'associé de Nicholas Austin Jeremiah Page (mort en 1824) et sa femme Eliza (morte en 1831) y sont enterrés. Ce cimetière a une valeur historique.

Carte :

Bibliographie :

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Note :

Photos :



Image A3.08.01 : DFSC3170.jpg Sépulture de Jeremiah Page, mort en 1824



Image A3.07.01 : DFSC3173.jpg Vue d'ensemble du cimetière

Fiche du site : A3.09

Nom du site : Cimetière Taylor-Wing

Description du site : Le cimetière Taylor-Wing est situé sur un terrain privé sur le Chemin Taylor. Des personnes y ont été enterrées entre 1873-1895.

Intérêt du site : Ce cimetière a une valeur historique puisque des descendants des pionniers de la famille Taylor y ont été enterrés dont James Taylor.

Carte :

Bibliographie :

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin : Comité culturel d'Austin, dépliant.

Note : Le propriétaire taille les rosiers du cimetière aux deux ans, les photos ont été prises avant que les rosiers soient taillés.

Photos :



Image A3.09.01 : DFSC2594.jpg Tombe de James Taylor



Image A3.09.02 : DFSC2595.jpg Vue d'ensemble du cimetière

Fiche du site : A3.10

Nom du site : Spinney Cemetery

Description du site : Le cimetière Spinney est situé sur un terrain privé au bout de l’embranchement sud du chemin Bishop.

Intérêt du site : Le cimetière présente un intérêt paysager en raison de sa vue sur la baie Channell. L’analyse des sépultures n’identifie aucun lien avec des personnages historiques ou des pionniers du canton. Avec les informations actuelles, la valeur historique n’est pas évidente. Des membres de la famille Spinney y ont été enterrés entre 1862 et 1914.

Carte :

Bibliographie :

Entrevue avec Page Fairchild.

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d’Austin*, Austin : Comité culturel d’Austin, dépliant.

Note : Le cimetière a fait l’objet d’une restauration récente et son entretien a été confié à l’association du cimetière d’East Bolton.

Photos :



Image A3.12.01 : DFSC2887-2890.jpg

Vue d’ensemble du cimetière

Annexe 4

Fiches des documents et objets patrimoniaux

Fiche : A4.01

Nom de l'objet : Étendards exposés à la salle du conseil

Emplacement de l'objet : Les étendards sont exposés dans une vitrine à la salle du conseil

Description de l'objet : La vitrine contient 5 éléments : un drapeau britannique, un drapeau canadien, deux plaques commémoratives et une transcription d'un message radio.

L'un des deux drapeaux est un Union-Jack qui porte une étiquette avec l'inscription « Scyco Products Made in Canada ». Le drapeau canadien a la même étiquette et il est de type « Red Ensign ». Il s'agit de la version de 1921-1957, car les feuilles d'érable sont de couleur verte. Sur la version du « Red Ensign » de 1957 à 1964, ces feuilles d'érable sont de couleur rouge. Peu d'information a été trouvée sur la compagnie Scyco, cependant il s'agit de la compagnie qui a fabriqué le dernier « Red Ensign » à avoir flotté sur la colline parlementaire.⁵⁰ Une discussion avec Ernest Kirby a permis de confirmer qu'il s'agit du type de drapeau utilisé par l'armée canadienne. Ces drapeaux étaient fabriqués en Ontario, ils sont faits de laine et la couleur rouge du fond est obtenue à l'aide d'une teinture à base de cerise. La laine est utilisée parce que la teinture y adhère bien, ce qui permet au drapeau de conserver sa couleur plus longtemps. Chaque drapeau est associé à une plaque. Le drapeau britannique est associé à la plaque « Roll of Honor » et le drapeau canadien à la plaque « For King and Country Member of Municipality of Austin ». Ces plaques commémoratives sont un don de la Army and Navy de Magog suite à la fermeture de leurs locaux.

Le dernier élément est un message transcrit sur papier de la troisième division canadienne d'infanterie arrière au « 225^e detail military government ». Ce message a été envoyé le 4 mai à 23 h 10. Il ordonne le cessez-le-feu du 5 mai 1945 à 8h00. Ces plaques commémoratives sont un don de la Army and Navy de Magog suite à la fermeture de leurs locaux.

Valeur de l'objet : L'ensemble des objets a une valeur historique puisque les plaques commémorent la participation de citoyens d'Austin aux deux guerres mondiales.

La première plaque « Roll of Honor » commémore la participation à la Grande Guerre de 1914-1918, le Canada ayant participé en tant que colonie britannique. Le nom d'Alexander Smart Fuller apparaît sur la plaque. Le mémorial virtuel de guerre du Canada⁵¹ associe ce nom à un soldat canadien originaire de Bolton-Sud mort le 29 août 1917. Seulement les noms de la colonne des morts au combat ont été trouvés dans le mémorial. Certains noms de cette liste apparaissent aussi sur le monument de la crête de Vimy au Parc des Braves de Magog.

50. (<http://www.historymuseum.ca/research-and-collections/files/2012/10/red-ensign-e.pdf>)

51. (<http://www.veterans.gc.ca/eng/remembrance/memorials/canadian-virtual-war-memorial/detail/497195?Alexander%20Smart%20Fuller>)

La deuxième plaque est celle qui commémore la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945). Le nom de Cecil Butters, mort en 1943, y est inscrit. Dans le mémorial virtuel, il est inscrit qu'il serait originaire de Montréal (*son of John William and Lily E. Butters of Montreal*).

Enfin, le message affiché dans la vitrine correspond à la date de la capitulation de l'Allemagne et de la fin de la guerre en Europe, selon M. Kirby le message est un message qui a été transmis à toutes les municipalités pour annoncer la fin de la guerre puisque la restriction a été retirée, de nombreuses copies de ce message sont exposées dans les différents mémoriaux.

Note :

Bibliographie : Ernest Kirby, vétéran de la Deuxième Guerre mondiale et membre de la légion royale canadienne de Magog.

Photos :



Image A4.01.01 : DFSC2785.jpg Plaque commémorative 2^e Guerre mondiale



Image A4.01.02 : DFSC2794.jpg Red Ensign

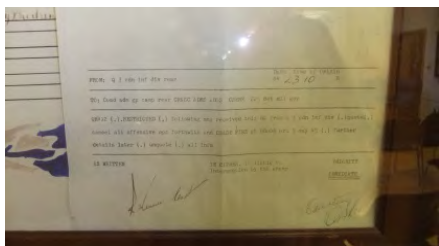


Image A4.01.01 : DFSC2795.jpg Message radio annonçant la fin de la guerre



Image A4.01.04 : DFSC2799.jpg Plaque commémorative de la Grande Guerre 14-18

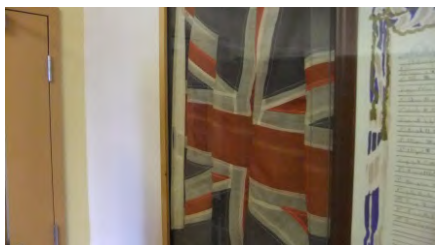


Image A4.01.05 : DFSC2800.jpg Union Jack

Fiche : A4.02

Nom de l'objet : Objets trouvés sur le site archéologique de la pointe Spinney.

Emplacement de l'objet : Collection privée de M. Page Fairchild

Description du site archéologique : Le site archéologique de la pointe Spinney (Code Borden : BhFb-1) est situé sur une plage à l'ouest de la baie Channel. Le niveau de l'eau du lac Memphrémagog s'étant élevé suite à la construction du barrage à Magog, ce site est maintenant submergé. Les objets ont été ramassés par Page Fairchild durant les trente dernières années, mais il trouve encore occasionnellement de nouveaux artefacts. Une pointe de flèche aurait été trouvée en 1955 par la tante de M. Fairchild. Un inventaire archéologique a été réalisé en 1995 par les archéologues Paul Conrad Carignan et Guy Cloutier. Un code Borden (code de classification des sites archéologiques) a été attribué au site suite à leur recommandation.

Description des artefacts retrouvés : Les objets trouvés sur le site de la pointe Spinney sont des fragments de silex présentant les traces d'un travail humain. La plupart des pièces retrouvées sont des débitages, c'est-à-dire des retailles provenant de la taille de roche. D'autres pièces sont des ébauches d'objets qui n'ont jamais pu être complétés.

Certains objets sont des bifaces (pointe ou couteau) ou des grattoirs, ceux-ci sont soit complets ou des fragments d'outils endommagés. Ces objets ne sont pas tous faits du même type de pierre. On retrouve plusieurs types de chert soit noir, gris ou brun, de la rhyolite, du quartzite et du schiste et d'ardoise rouge.

Les différentes formes de pointe ainsi que les sortes de matériaux retrouvés témoignent de techniques et technologies de taille de pierre différentes. Les archéologues estiment que les artefacts datent entre 450 ans et 12 000 ans. Certains types de pierres retrouvées ne sont pas originaires de la région, ce qui témoigne d'échanges commerciaux avec d'autres tribus. M. Fairchild possède quelques artefacts faits de pierre qui proviennent d'une formation rocheuse au Labrador. Seuls, les objets que M. Fairchild avait en sa possession en 1995 ont été expertisés par les archéologues et mentionnés dans leur rapport.

Valeur de l'objet : Les objets trouvés à la pointe Spinney ont très peu de valeur archéologique parce qu'ils n'ont pas été trouvés sur leur site d'origine. Selon les archéologues, le site témoigne du remaniement fréquent lié à l'érosion et à l'action des vagues⁵². Les archéologues peuvent documenter l'époque d'utilisation de l'objet en étudiant la couche de sédiment qui recouvre celui-ci. Comme les objets se sont échoués sur la plage, la couche de sédiment dans lequel il se trouve correspond à la journée où l'objet est apparu sur la plage. L'absence de cette

52. Carignan, P. C. et Cloutier, G. 1996 *L'inventaire archéologique dans la MRC de Memphrémagog et au site de la pointe Spinney, BhFb-1*. MCCQ, rapport inédit, page 22.

information ne permet pas de déterminer l'une ou l'autre époque d'utilisation du site. Les objets trouvés témoignent cependant de l'utilisation préhistorique à diverses époques. Cela dit, aucune utilisation spécifique du site ne peut être associée à une nation spécifique ou à une époque spécifique. Les archéologues présument que la plage de la pointe Spinney aurait probablement servi de lieu de campement temporaire constituant une aire d'activités estivales successives liées aux richesses naturelles environnantes, notamment le gibier et le poisson⁵³.

Carte de localisation du site :

Note : L'archéologue Paul Conrad Carignan réside toujours au même endroit. Il pourrait peut-être fournir plus d'information.

Bibliographie :

Carignan, P. C. et Cloutier, G. 1996 *L'inventaire archéologique dans la MRC de Memphrémagog et au site de la pointe Spinney, BhFb-1*. MCCQ, rapport inédit, 50 pages.

Entrevue avec M. Page Fairchild propriétaire de la collection.

Photo :



Photo A4.02.01 : DFSC2869-2875.jpg Site archéologique de la pointe Spinney



Photo A4.02.02 : Pointe en pierre

⁵³ Idem



Photo A4.02.03 : DFSC2868.jpg Bifaces de forme similaire et matériaux variés



Photo A4.02.04 : DFSC2894.jpg Ébauche de biface en chert noir (item 12 de l'inventaire de 1995)



Photo A4.02.05 : DFSC2897.jpg
Pièces variées, la pièce la plus blanche serait un morceau d'une pierre originaire du Labrador



Photo A4.02.06 : Couteau biface en chert gris trouvé en 1955 par la tante de M. Fairchild
(item 2 de l'inventaire 95)



Photo A4.02.07 : DFSC2909.jpg Artéfact pouvant avoir servi de tête de hache



Photo A4.02.08 : DFSC2891.jpg Pointe biface en chert noir (item 1 de l'inventaire 1995)



Photo A4.02.09 : DFSC2905.jpg

Pièce correspondant à une technique taille de pierre parmi les plus anciennes de la collection

Fiche : A4.03

Nom des objets : Objet du site BhFB-2 Old Beattie Dam

Description du site archéologique : Les fouilles archéologiques ont été faites dans un secteur situé au nord du chemin Millington dans la portion en amont du ruisseau. Le secteur comprend les vestiges des premiers Moulins Thompson, du barrage Upper Gate et les vestiges potentiels du moulin Charbonnel.

Emplacement des objets : Hôtel de Ville d'Austin

Description des objets : Plusieurs pièces ont été retrouvées sur ce site principalement des clous et des fragments de verre.

Valeur des objets : Ces objets ont une valeur archéologique documentée dans le rapport des archéologues.

Note :

Bibliographie :

Archéotec, 2009, *Complexe pré-industriel de Millington Programme d'inventaire archéologique des aménagements hydrauliques sur le ruisseau Powell*, page 112 à 140.

Photo :

Fiche : A4.04

Nom de l'objet : Site BhFB-3 barrage Millington

Description du site archéologique : Le secteur est situé à proximité du barrage Millington et il comprend les vestiges du moulin Millington et du troisième moulin Thompson.

Emplacement de l'objet : Hôtel de ville d'Austin

Description de l'objet : Plusieurs pièces ont été retrouvées sur ce site, principalement des clous et des fragments de verre.

Valeur de l'objet : Ces objets ont une valeur archéologique documentée dans le rapport des archéologues.

Note : L'examen des ruines du moulin Millington n'est pas complet.

Bibliographie :

Archéotec, 2009, *Complexe pré-industriel de Millington Programme d'inventaire archéologique des aménagements hydrauliques sur le ruisseau Powell*, page 140 à 186.

Photo :

Fiche : A4.05

Nom de l'objet : Site BhFB-4 Moulin à carder

Description du site archéologique : Le secteur comprend les vestiges d'un ancien moulin à carder la laine.

Emplacement de l'objet : Hôtel de ville d'Austin

Description de l'objet : Le principal objet retrouvé sur le site est un couteau de poche datant de 1950.

Valeur de l'objet : Les objets trouvés sur ce site n'ont pas de liens avec les moulins du ruisseau Powell.

Note : Les ruines du moulin à carder n'ont pas été expertisées.

Bibliographie :

Archéotec, 2009, *Complexe pré-industriel de Millington Programme d'inventaire archéologique des aménagements hydrauliques sur le ruisseau Powell*, pages 191 à 200.

Photo :

Annexe 5

Fiches des personnages historiques

N.B. Les fiches pour les personnages historiques n'ont pas été réalisées au cours du mandat. La fiche suivante est présentée à titre d'exemple.

Fiche : A5.01

Nom du personnage (Naissance et décès) : Nicholas Austin (1736-1821)

Biographie : (Résumé de biographie) « *Nicholas Austin, un quaker du New Hampshire, était une personne peu susceptible de devenir membre d'une aristocratie dans cette contrée inexplorée des années 1790 qui allait devenir les Cantons-de-l'Est. Pourtant, le système en vertu duquel il a colonisé le canton de Bolton avait été conçu par le gouvernement britannique précisément dans le but de créer un nouvel ordre social fondé sur une aristocratie foncière, faisant contrepoids à la puissance émergente de la classe marchande anglophone qui s'installait le long de la frontière séparant le Québec et les États-Unis. Ce système basé sur le modèle des leaders et associés ferait en sorte que de grands propriétaires fonciers restent maîtres des conseils législatif et exécutif (...)* »⁵⁴

Association du personnage aux événements historiques : Le personnage est associé à l'évènement historique que constitue la fondation du canton de Bolton en 1793.

(Fiche A6.03) (*Objectif : faire des liens entre les événements inventoriés et les personnages. Ceux-ci se renforcent entre eux*)

Intérêt historique du personnage : Le personnage représente un intérêt historique pour la municipalité puisque celui-ci est le fondateur du canton de Bolton. Il a choisi comme premier lieu d'établissement la pointe Gibraltar située sur le territoire de la municipalité.

Action portée à la mémoire du personnage : La route principale de la municipalité (qui est aussi une portion de la route touristique, le chemin des Cantons) est nommée chemin Nicholas-Austin. La municipalité porte le nom Austin en souvenir de ce fondateur⁵⁵. Le site historique de Nicholas-Austin (fiche A3.04) comprend une pierre commémorative. Cette pierre aurait été érigée dans la deuxième moitié du 19^e siècle (autour de 1882 en célébration du 100^e anniversaire du canton, en réalité il s'agit plutôt du 89^e anniversaire puisque la date sur le monument est erronée)⁵⁶. Cette pierre a été déplacée en 1993 lors du 200^e anniversaire du canton de Bolton pour être accessible au public. Elle était située originellement à 1.6 km en direction du lac par rapport à sa position actuelle⁵⁷. Ce site fait partie du parcours patrimonial de la municipalité.

54. MANSON Jim, 2012.

55. Commission de toponymie du Québec, 2014.

56. Fonds d'archive Jacques Boisvert, 1850-1995, *Filière Austin*.

57. BRYANT Arthur.

Lieu d'enterrement : Nicholas Austin a été enterré sur sa terre à la pointe Gibraltar, la trace de sa sépulture a disparu. Il semble que celle-ci était marquée par un arbre et une clôture en bois en raison des traditions des quakers opposés à l'usage de monument funéraire.⁵⁸

Bibliographie :

Commission de toponymie du Québec, 2014, *Austin (municipalité)*, en ligne : http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=2711 consulté le 18 août 2014.

Entrevue téléphonique avec Arthur Bryant, ancien conseiller municipal et membre de l'organisation des fêtes du 200^{ième}.

Fonds d'archives Jacques Boisvert, 1850-1995, PR009, Société d'histoire de Magog.

MANSON Jim, 2012, *Nicholas Austin et le système de leaders et associées, Austin*, Comité culturel d'Austin, dépliant.

WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008, *Cimetière d'Austin*, Austin, Comité culturel d'Austin, dépliant.

Photos :



Image A05.01.01. Pierre commémorative sur le site historique Nicholas-Austin



Image A05.01.02. Pointe Gibraltar

58. WAGNER Serge et LANGLOIS Maurice, 2008.

Annexe 6

Fiches du patrimoine immatériel et des événements historiques

N.B. Les fiches d'inventaire n'ont pas été réalisées pour le patrimoine immatériel. Un exemple du contenu d'une fiche patrimoine immatériel (A6.01) et d'une fiche événement historique (A6.03) est proposé.

Fiche : A6.01

Nom du patrimoine : Activité de courtepointe

Type de patrimoine : Savoir faire

Description de la forme d'expression :

Intérêt patrimonial :

Apprentissage et transmission : *Description de la passation du savoir-faire de génération en génération*

Bibliographie : Source des informations

Le modèle de cette fiche est inspiré par l'inventaire des ressources ethnologique du patrimoine immatériel. Disponible en ligne au : <http://www.irepi.ulaval.ca/>.

Fiche : A6.03

Nom du patrimoine : Fondation du canton de Bolton

Type de patrimoine : Événement historique

Description de l'évènement : *Description historique de l'évènement...*

Intérêt patrimonial : *Présenter la valeur historique de l'évènement et l'importance de celui-ci pour la municipalité*

Commémoration : *Activité réalisée en mémoire de l'évènement, objet lié ou encore site lié*

Bibliographie : *Source des informations*

Annexe 7

Guide des données cartographiques de l'inventaire

Présentation de la base de données

Une cartographie de l'inventaire a été réalisée à partir des données cartographiques du ministère des Ressources naturelles du Canada. Le logiciel Quantum GIS version 2.2 a été utilisé pour réaliser la cartographie de l'inventaire, ce logiciel est gratuitement disponible en licence libre sur le site suivant : www.qgis.org/.

Liste des calques

Ce travail reste à compléter.

Nom du calque	Type	Description	Source :

Sources des données cartographiques

Ministère des Ressources naturelles du Canada, 2013, *CanVec - 031H01 - LAC MEMPHRÉMAGOG, Québec*, en ligne : <http://geogratis.gc.ca/api/en/nrcan-rncan/ess-sst/cb2a177e-2324-492a-bab2-8811162faba0.html> consulté le 15 août 2015.

Ministère des Ressources naturelles du Canada, 2013, *CanVec - 031H08 - MONT ORFORD, Québec*, en ligne : <http://geogratis.gc.ca/api/en/nrcan-rncan/ess-sst/cb2a177e-2324-492a-bab2-8811162faba0.html> consulté le 15 août 2015.